LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.728 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — LUNDI 7 SEPTEMBRE 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LA GUERRE

Un Engagement sous Paris

L'armée russe reprend l'offensive dans la Prusse orientale

Le Pacte d'honneur

La déclaration signée au Foreign Office par sir Ed. Grey, ministre des Affaires Etrangères de la Grande-Bretagne, par M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, et par le comte Benckendorff, ambassadeur de Russie, constitue un document diplomatique d'une importance capitale dans la guerre actuelle.

Et c'est bien plus encore qu'un document diplomatique.

C'est un pacte d'honneur.

Les nations de la Triple-Entente, qui étaient unies dans la paix et qui ont accepté ensemble la guerre pour répondre d'un même élan à l'inqualifiable brutalité de l'agression austro-allemande, tiennent à montrer publiquement au monde qu'elles sont restées unies depuis lors et que, quoi qu'il arrive, elles demeureront unies jusqu'au bout.

Le faisceau de leurs forces est un faisceau indissoluble.

La Russie, l'Angleterre et la France ont lutté et continuent de lutter sur des champs de bataille différents, mais c'est au même ennemi qu'elles font face.

Et à travers ces champs de bataille différents, il est fatal que la formidable et terrible lutte à laquelle elles prennent part expose leurs armes à des fortunes diverses. Mais chacune des trois nations remplit sa part de besogne, accomplit sa tâche particulière, une tâche qui là se présente plus facile et ici plus malaisée lorsque l'ennemi porte plus rudement son effort ici que là. L'important est que chacune de ces trois nations de la Triple-Entente travaille à l'œuvre de libération commune dans la mesure de tous ses moyens et dans la forme où les conditions de la lutte lui sont imposées par sa situation en Europe ou par les circonstances.

La victoire finale, en laquelle nous ne devons pas cesser d'avoir pleinement foi, sera le résultat de toutes les activités déployées et de toutes les fatigues endurées.

Elle sera le résultat de toutes les épreuves courageusement supportées.

Elle sera le résultat de tous les sacrifices héroïquement consentis.

Ce sera la victoire de la Triple-Entente, mais une victoire dont la Triple-Entente ne manquera pas d'attribuer une large part au sublime héroïsme de la Belgique et à la vaillance méritoire de la Serbie en même temps qu'à l'amitié des autres nations qui pour l'heure nous soutiennent de leur appui moral et dont les sentiments de solidarité trouveront peut-être d'ici à la fin de la guerre une occasion de s'exercer plus efficacement en notre faveur.

La diplomatie travaille comme les armées à préparer cette victoire.

Et elle y travaille au grand jour.

Naguère, on s'inquiétait parfois en certains milieux du mystère des traités internationaux. La déclaration qui vient d'être signée à Londres ne réserve aucun mystère : elle est publiée le jour même où elle a reçu les signatures des représentants autorisés des trois puissances de la Triple-Entente. Et elle apparaît dans sa netteté concise comme la décisive consécration des grands accords diplomatiques réalisés depuis plusieurs années par la France, la Russie et l'Angleterre.

A l'époque où l'alliance franco-russe commença de s'élaborer, la nation française applaudit d'instinct à cette œuvre grandiose menée à bonne fin par les diplomates des deux pays. On acclama de part et d'autre l'alliance. On l'acclama à Cronstadt et à Toulon. On l'acclama à Paris et à Saint-Pétersbourg. Mais l'opinion publique ignorait en réalité à quoi l'engageait le traité signé, et quelle sorte de protection il lui assurait, car les clauses en demeuraient secrètes.

L'opinion ne connaît pas plus aujourd'hui qu'hier le texte du document, pas plus qu'elle n'a connu et qu'elle ne connaît la nature exacte des engagements qui sont plus tard intervenus entre l'Angleterre et la France d'une part, entre l'Angleterre et la Russie de l'autre.

L'alliance franco-russe s'était élargie en Triple-Entente sans rien livrer de son secret. Mais d'instinct, nous le répétons, les pays intéressés approuvaient l'œuvre diplomatique accomplie. C'est qu'ils y voyaient une suprême sauvegarde pour l'avenir.

Tout ce qui s'est produit depuis que la coalition austro-allemande a déchaîné en Europe la plus abominable des guerres de provocation atteste la réalité et l'efficacité de cette sauvegarde.

Le pacte d'honneur signé à Londres achève de nous donner l'assurance que cette sauvegarde est solide et que jusqu'au bout elle tiendra grâce à l'absolue loyauté de tous les contractants.

Conservons donc notre confiance intacte jusqu'au bout !

CAMILLE FERDY.

Le pacte de Londres

Paris, 6 Septembre.

A propos de la déclaration de Londres, signée par sir Edward Grey, M. Paul Cambon et le comte Benckendorf, au nom de leurs gouvernements respectifs, la *Liberté* écrit :

C'est le pacte libérateur du monde moderne vis-à-vis de l'hégémonie germanique. Quoi qu'il arrive, quelles que soient les traverses et la durée de la lutte, les alliés iront jusqu'au bout, et d'accord.

C'est une nouvelle Sainte-Alliance, et cette fois la vraie, celle des peuples d'Europe, qui ne veulent pas vivre étouffés sous la botte germanique. Et cette Sainte-Alliance est plus forte que la première. Guillaume II n'étant pas Napoléon, ni son armée la grande armée, et n'ayant pas le prestigieux cortège de quinze ans de victoires.

La coalition de Londres a d'ailleurs, avec elle, en outre des moyens de durer par le nombre des soldats, les ressources économiques et la liberté des mers, la conscience universelle. C'est là, en 1914, une puissance autrement forte qu'en 1814. Déjà, elle suscite dans le monde entier le concert des peuples contre l'Allemagne, demain elle les soulèvera.

Le prince héritier allemand battu à Longuyon

Paris, 6 Septembre.

D'après le « Daily Telegraph », trois des fils du kaiser ont combatttu à Namur, mais on ignore où ils sont actuellement.

On sait cependant que le prince héritier a été battu à Longuyon.

L'attitude de la Turquie

Une lettre de Pierre Loti à Enver Bey

Paris, 6 Septembre.

Le *Figaro* reproduit une lettre que M. Pierre Loti adresse à Enver bey pour le dissuader de s'engager dans la lutte européenne à côté de l'Allemagne :

Je devine bien, hélas ! les pressions exercées sur votre cher pays et sur vous-même par l'être abominable en qui sont venues s'incarner toutes les tares de la race prussienne : férocité, morgue, fourberie. Il a dû abuser de votre beau et fougueux patriotisme en vous leurant d'illusoires promesses de revanche. Défiez-vous de ses mensonges. Il a certainement su empêcher la vérité d'arriver jusqu'à vous, sans quoi votre cœur de loyal se serait détourné de lui. Il a su vous persuader comme à une partie de son peuple qu'il avait été contraint à ces tueries si longuement préméditées. Au contraire avec un cynisme infernal, il a réussi à vous donner foi en ses victoires alors qu'il sait, comme tout le monde aujourd'hui, que le triomphe finira par être à nous et d'ailleurs si par impossible nous devions succomber pour un temps, la Prusse et sa dynastie de bêtes fauves n'en resteraient pas moins clouées pour jamais aux plus honteux piloris de l'histoire humaine.

Combien je souffrirais de voir notre chère Turquie, trompée par ce misérable, se lancer à sa suite, dans une terrible aventure, et plus encore de la voir se déshonorer en s'associant à l'attentat des derniers barbares contre la civilisation. Oh ! si vous sayiez l'immense dégoût qui se lève dans le monde entier contre la race prussienne ! Les Allemands ont été les seuls à vous apporter un peu — oh ! très peu — de réconfort, mais, c'est égal, cela ne vaut pas que vous vous suicidiez pour eux et puis voyez-vous ces gens-là achèvent à cette heure de se mettre hors l'humanité.

Il deviendrait donc non seulement périlleux, mais dégradant de marcher en leur compagnie. Vous avez sur votre pays une influence pleinement justifiée. Puissiez-vous le retenir sur la pente mortelle où il semble engagé.

Communiqué officiel

Paris, 6 Septembre.

Le gouvernement militaire fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Les troupes de la défense avancée sur Paris ont eu, hier, le contact avec des forces adverses paraissant couvrir, sur l'Ourcq, vers le sud-est, le mouvement du gros de l'aile droite allemande.

Le petit engagement qui en est résulté a tourné à notre avantage.

La Classe 1915

Bordeaux, 6 Septembre.

Le « Journal Officiel » publiera demain un décret du ministre de la Guerre, relatif au recrutement et à la revision de la classe 1915.

Ce décret stipule que les tableaux de recensement de la classe 1915 seront dressés sans délai, et seront publiés et affichés au plus tard le troisième dimanche suivant la publication de ce décret au *Journal Officiel*.

Le délai d'un mois prévu par la loi du 21 mars 1905 est, par exception, réduit à dix jours ; par dérogation à la loi du 7 juin 1913, il ne sera pas constitué de Commissions de réforme, ni de Commissions médicales militaires pour la revision de la classe 1915.

Dans le rapport précédant ce décret, il est dit que les hommes de la classe 1914, qui devaient être appelés le mois prochain, seront instruits dans les dépôts et pourront être vraisemblablement mobilisés au bout de quelques mois d'instruction. Ils seraient remplacés dans les dépôts par le contingent de 1915, qui, à son tour, recevrait l'instruction militaire lui permettant d'entrer en campagne dans un délai aussi restreint que possible.

Pourquoi les Allemands évitent Paris

Paris, 6 Septembre.

L'Echo de Paris *publie ce matin la note suivante :*

Les communiqués nous apprennent que depuis quatre jours, l'aile droite de l'armée allemande n'a montré aucune activité. Aujourd'hui, ils nous font savoir qu'elle se dirige dans la direction du Sud-Est en longeant l'Argonne.

Quelles peuvent être les raisons de ce mouvement inattendu ?

Comme les Allemands avaient dépassé La Fère et pris la direction de Paris, il semblait qu'ils se disposassent à attaquer le camp retranché de Paris. Il semblerait aujourd'hui qu'ils ont abandonné ce projet.

Cela s'expliquerait par les considérations suivantes :

Paris est une place de guerre de premier ordre, peut-être même la plus forte qu'il y ait au monde. Vouloir y entrer de vive force, même comme armée jouant son va-tout, est courir audevant des pires déceptions, c'est dans tous les cas la nécessité de s'immobiliser pendant très longtemps, de perdre peut-être deux ou trois cent mille hommes.

Or, même avec un succès, l'armée allemande ne pouvait se flatter de nous imposer la paix, depuis que le gouvernement, en quittant Paris, a montré qu'il entendait résister à toutes les considérations jusqu'au succès définitif de nos armées et voulait se réserver la pleine liberté de le faire.

D'ailleurs, le général en chef de l'armée allemande a dû comprendre qu'après la bataille de Lemberg, il pouvait être obligé de ramener ses troupes constituant aujourd'hui la force presque unique des deux empires ennemis, pour la défense de Vienne et de Berlin.

A l'heure actuelle, il semblerait que le général en chef des troupes allemandes, chercherait à prendre contact avec les troupes françaises dans la région de notre frontière Nord-Est.

Sur la Frontière de l'Est

Les Allemands ont retiré le gros de leurs troupes

Nous sommes maîtres en Alsace

New-York, 6 Septembre.

Un télégramme de Bâle annonce que les préparatifs faits par les Allemands pour assiéger Belfort ont cessé tout à coup.

Une armée allemande, forte de 150.000 hommes, qui venait d'arriver de la Forêt Noire, a été rapidement dirigée vers le nord pour remplacer les troupes envoyées du front ouest sur la frontière russe.

Il ne reste que 40.000 réservistes allemands en Alsace, et les Français sont complètement les maîtres dans cette région.

Le Gouvernement à Bordeaux

Au Conseil des Ministres

Bordeaux, 6 Septembre.

Les ministres se sont réunis ce matin en Conseil sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire, et ont réglé différentes questions relatives au ravitaillement de la population.

Le Gouvernement et le Parlement

Bordeaux, 6 Septembre.

La présidence du Conseil nous communique la note suivante :

Le décret de clôture pris par le gouvernement a eu pour but uniquement de remettre entre ses mains le droit de convoquer les Chambres. Ce décret n'a donc pas pour conséquences d'amener le gouvernement à se priver du concours éventuel du Parlement. Le gouvernement en invitant les membres du Parlement à ne pas demeurer éloignés de lui a eu, au contraire, pour but de leur permettre de se tenir, le cas échéant, à la disposition de la nation, et de rendre matériellement possible leur réunion.

Les réfugiés Belges

Bordeaux, 6 Septembre.

Le baron Guillaume, ministre de Belgique en France, a adressé au maire de Bordeaux la lettre suivante :

« Dès mon arrivée dans votre belle ville, je puis constater avec quelle générosité, sous votre haute impulsion, vos concitoyens viennent généreusement au secours des malheureux Belges, réfugiés à Bordeaux. Il me tarde de vous en remercier chaleureusement, Monsieur le Maire, et de vous prier d'être l'interprète de mes sentiments de gratitude à l'égard de vos compatriotes. C'est un nouveau lien de fraternité entre votre beau pays et le mien.

Le ministre de la Marine visite les ambulances de Bordeaux

Bordeaux, 6 Septembre.

M. Augagneur, ministre de la Marine, a visité l'ambulance de la Croix-Rouge, établie dans les locaux de l'Ecole de Santé. Le ministre de la Marine était accompagné du docteur Pitres, doyen de la Faculté de Médecine de Bordeaux. M. Augagneur, avant de devenir député, a été, pendant 20 ans, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon.

Il s'est rendu compte de la bonne organisation de cette importante formation sanitaire. Il a constaté que le meilleur ordre régnait dans les divers services aussi bien administratifs que médicaux.

Après avoir parcouru les locaux réservés à la réception des malades, à leur répartition dans les salles, la manutention et aux opérations, il s'est rendu auprès de tous les blessés.

M. Augagneur a félicité le personnel de tous ordres de l'admirable dévouement qu'il déploie dans l'exercice des fonctions qu'il a gracieusement assumées.

Le drapeau prussien enlevé à l'ennemi

Bordeaux, 6 Septembre.

Le ministre de la Guerre a fait envoyer au président de la République, à l'Hôtel de la Préfecture, le drapeau du 60e régiment d'infanterie prussienne enlevé à l'ennemi dans l'un des récents engagements.

Le transfert des services publics

Bordeaux, 6 Septembre.

La Compagnie des chemins de fer du Midi a transféré de Paris à Bordeaux, jusqu'à nouvel ordre, ses services centraux.

Bordeaux, 6 Septembre.

Le *Journal Officiel* publiera demain des décrets du ministre des Colonies relatifs au transfert à Bordeaux des sièges sociaux des Banques de l'Indo-Chine et l'Afrique Occidentale.

La Presse anglaise

Londres, 6 Septembre.

L'*Evening News*, dans un article de fond écrit :

Que les timides parmi nous ne soient pas effrayés parce que l'armée allemande continue d'avancer ou même parce que le gouvernement français quitte Paris. Aujourd'hui, l'armée des alliés, malgré son recul, conserve un entrain indomptable. Dans les circonstances actuelles toute avance des Allemands affaiblit leur position. L'ennemi impitoyable des hordes du kaiser est de notre côté.

La *Westminster Gazette* estime que la décision du gouvernement français de quitter Paris est aussi sage que pénible. Le peuple français se trouve actuellement en face de deux obligations impérieuses : celle de conserver un gouvernement ferme et sans compromission et celle de maintenir l'unité de l'armée. Le gouvernement ne peut donc être ni fractionné, ni enfermé dans une forteresse. La France, heureusement, n'est pas seule dans cette guerre. Si elle est envahie, l'Allemagne aussi a sur son sol un envahisseur dont l'avance doit appeler son attention de l'Ouest à l'Est.

Londres, 6 Septembre.

Le *Daily Telegraph* approuve le transfert du gouvernement français à Bordeaux où il aura le plein appui de la puissance navale anglaise.

L'Angleterre veut la fin de l'Allemagne

Londres, 6 Septembre.

D'après le correspondant militaire du « Times », l'Angleterre a l'intention de continuer la guerre jusqu'au jour où l'Allemagne se soumettra et rendra les territoires dont elle se sera emparé, indépendamment d'une ample compensation pour les pertes et les désagréments qu'elle aura causés.

L'Armée anglaise

Les soldats anglais à Paris

Paris, 6 Septembre.

Depuis quelques jours, un grand nombre de soldats anglais parcouraient Paris. Presque tous s'étaient égarés, et ne pouvaient retrouver leur corps. Ils se présentèrent soit dans les commissariats de police, soit à la gendarmerie. Ce matin, ils ont été conduits à la place qui les fera diriger sur leurs régiments respectifs.

Les officiers anglais au feu

Londres, 6 Septembre.

On mande de Chester aux journaux de Londres :

Le capitaine Grenfell, du 9e lanciers, le lieutenant Percy Wyndham, fils de la comtesse Grosvenor, et le duc de Westminster, se sont trouvés ces jours-ci, dans un engagement des plus chauds. Le capitaine Grenfell fut blessé aux deux jambes et eut deux doigts de la main enlevés.

A ce moment, deux pièces d'artillerie en position tout près de là perdirent leurs servants dont tous, sauf un seul, furent atteints par des éclats d'obus. Les chevaux des pièces avaient été placés à l'abri.

« Nous allons ramener les canons, cria le capitaine Grenfell ». Et ralliant des hommes, il put, malgré ses blessures, faire atteler les chevaux aux pièces et les emmener.

Mais accablé par la souffrance, il allait lui même rester sur le terrain, lorsque le duc de Westminster l'emporta au milieu d'un feu violent, et put l'amener en sûreté à l'arrière.

Les pertes britanniques

Londres, 6 Septembre.

Une liste additionnelle des soldats mis hors de combat a été reçue du quartier général anglais. Elle comprend : tués, 18 officiers, 52 sous-officiers et soldats. Blessés : 78 officiers, 312 sous-officiers et soldats.

Les volontaires de l'Ulster

Belfast, 6 Septembre.

Sir Edward Carson a déclaré ce soir que des volontaires de l'Ulster iront se joindre aux troupes gouvernementales, en nombre suffisant pour former une division sous le commandement de leurs propres officiers.

Les petits-fils de Garibaldi au service de la France

Paris, 6 Septembre.

M. Raqueni, secrétaire général de la Ligue franco-italienne, nous communique la dépêche suivante que lui adresse de Rome Ricciotti Garibaldi, fils de l'illustre patriote italien dont il est dit, pour sa gloire comme pour la nôtre, que le nom s'inscrira toujours aux pages les plus émouvantes de notre Histoire.

Rome, 4 Septembre.

Je suis heureux d'apprendre que mes fils ont été acceptés dans les rangs de l'armée française. Je suis sûr qu'avec eux leurs compagnons italiens nous feront honneur.

Tout le peuple italien est avec la France, et la neutralité gouvernementale commence à peser comme un cauchemar sur l'âme italienne.

Je n'ai aucun doute sur la victoire finale de la France et de ses alliés.

RICCIOTTI GARIBALDI.

L'Action Russe

La déroute autrichienne continue

Pétrograde, 6 Septembre (Officiel).

D'après les dernières communications, les combats livrés le 2 septembre furent des victoires pour nous.

Pour résister aux plans des Autrichiens, il fallut opérer une attaque vigoureuse qui réussit pleinement.

L'ennemi se retira précipitamment, laissant entre nos mains un drapeau, des mitrailleuses et beaucoup de prisonniers.

Pétrograde, 6 Septembre.

En rentrant dans Lemberg les troupes russes ont trouvé des exemplaires de journaux locaux dont des pages entières ne contenaient que des noms de morts autrichiens.

La défense de Berlin

Amsterdam, 6 Septembre.

Des télégrammes de Berlin affirment que la capitale est gardée par plusieurs corps d'armée.

La Russie envoie des troupes en Serbie

Copenhague, 6 Septembre.

On télégraphie de Berlin un communiqué de l'état-major autrichien d'après lequel la Russie transporterait continuellement des munitions en Serbie par le Danube, tandis que, à l'embouchure du Danube, on prend des mesures très importantes, préparatoirement à l'envoi de troupes russes en Serbie.

La situation est excellente à Pétrograde

Pétrograde, 6 Septembre.

Après un mois de guerre, la vie publique à Pétrograde n'a subi aucun changement. Les institutions de l'Etat et les institutions privées fonctionnent comme par le passé, leur personnel étant peu éprouvé par l'obligation, étant donné l'abondance de réservistes. Le gouvernement exempta, en effet, presque tous les fonctionnaires des différents services publics.

Hier, dans toutes les écoles, les cours ont recommencé dans des conditions normales.

Le commerce intérieur marche avec la même intensité et la vie domestique est aussi facile grâce à la baisse sensible, des prix de diverses denrées alimentaires qui, ne pouvant être exportées, restent en énorme quantité pour les besoins du pays.

Les opérations des caisses d'épargne qui constituent la meilleure indication sur l'état d'esprit du public, n'ont subi aucune réduction et, à l'heure actuelle, tous les dépôts qui avaient été réclamés sont rentrés.

La marche des Russes en Prusse Orientale

Londres, 6 Septembre.

L'échec purement local qu'ont récemment subi les Russes en Prusse est annoncé comme suit dans un télégramme de l'état-major à l'ambassade russe à Londres :

Notre offensive continue dans la partie occidentale de la Prusse de l'Est ; nos troupes ont détruit les stations de Landeberg, Rossel, de Bischofstein et les chemins de fer de Heilsberg à Zinten, et de Bartenstein à Kœnigsberg.

Dans la portion méridionale de la Prusse de l'Est, les Allemands ont expédié d'importants renforts contre notre front entier et, en forces considérablement supérieures aux nôtres, attaquèrent nos deux corps d'armée qui subirent de lourdes pertes causées par la grosse artillerie amenée des forts voisins de la Vistule.

Notre contact avec l'ennemi demeure constant et des troupes fraîches nous arrivent. Cet échec des armées russes est purement local.

Les Russes ont repris l'offensive

Rome, 6 Septembre.

A la suite de la grande victoire de Lemberg, l'armée autrichienne, qui avait pénétré en Pologne du côté de Lublin, a commencé son mouvement de retraite pour échapper au risque de voir ses communications coupées avec l'Autriche.

Tous les détails que l'on reçoit ici augmentent l'importance de la victoire remportée par les Russes, victoire dont les conséquences ne tarderont pas à se faire sentir, d'autant plus que les Russes ont repris énergiquement l'offensive dans la Prusse Orientale.

Convocation de la Douma

Pétrograde, 6 Septembre.

On annonce que la Douma sera prochainement convoquée en session extraordinaire pour la discussion de nouveaux impôts. Ils seront sans nul doute votés d'enthousiasme, tant la guerre actuelle est populaire en Russie.

Le gouvernement propose, notamment, d'augmenter les tarifs postaux intérieurs.

Les officiers généraux russes retenus en Allemagne

Berlin, 6 Septembre.

Parmi les militaires russes détenus ici, il y en a quelques-uns d'un rang élevé, entre autre l'ancien commandant en chef de la flotte de la mer Noire, l'amiral Skrydloff, et le gouverneur général de Moscou. On dit que 23 généraux et autres hauts militaires sont détenus ici, pendant que leurs femmes sont dans un hôtel et ne peuvent pas se plaindre de mauvais traitements.

Tous les jours on leur permet de se réunir pendant quelques heures.

Ces généraux russes et leurs familles se trouvaient en Allemagne dans diverses stations et au moment où éclata la guerre.

Les sujets russes et allemands pourront être rapatriés

Pétrograde, 6 Septembre.

Un accord s'est fait entre les gouvernements russe et allemand pour autoriser les sujets respectifs des deux pays à quitter le pays ennemi à l'exception des officiers en service actif ou retraités, ainsi que des personnes âgées de 17 à 45 ans et les individus suspects.

Serbes et Autrichiens

Les canons pris par les Serbes

Nich, 6 Septembre.

On a amené hier à la forteresse de Nich une partie des canons pris aux Autrichiens. Une autre partie a été amenée à Kragoujevatz, le reste à Belgrade.

La foule se pressait dans les rues pour voir passer les batteries ennemies.

L'inventaire de ces armes sera publié incessamment.

Manifestes socialistes

Paris, 6 Septembre.

L'*Humanité* publie un manifeste des partis socialistes belge et français à l'Internationale Ouvrière. Ce document fut rédigé dans les premiers jours de la guerre, avant l'entrée des citoyens Sembat et Guesde dans le ministère, afin d'exposer les raisons de l'attitude des socialistes des deux pays. Des circonstances matérielles en retardèrent la publication.

Le manifeste déclare que, pour si évident qu'apparaisse le bon droit des nations française et belge, luttant pour leur existence contre l'agression brutale de l'impérialisme allemand; si certaines que soient les sections socialistes française et belge d'avoir fait tout leur devoir contre la guerre, il importe d'en donner une rapide démonstration à l'Internationale Ouvrière.

Le manifeste rappelle la lutte des socialistes français contre la politique marocaine et la loi de trois ans imposée comme la suite et la conséquence des effectifs allemands. Il constate que la crise actuelle éclata comme un complot et que quand l'Autriche rejeta la réponse conciliante de la Serbie, il n'y eut plus de doute : l'Allemagne impérialiste l'inspirait et voulait la guerre.

« Dans ces heures critiques, nous sommes restés en contact avec le gouvernement français, à qui nous demandions surtout de seconder la médiation anglaise et de faire pression sur la Russie en faveur d'une médiation. Nous constatâmes que le gouvernement français voulait sincèrement la paix et donnait tous ses efforts pour son maintien. »

Le manifeste rappelle que l'après-midi du jour même de la rupture des négociations, M. Viviani avait promis de soumettre au Conseil des ministres la demande expresse d'une intervention nouvelle et de la médiation adressée par l'Angleterre, avec déclaration formelle du concours entier et énergique de la France. Mais une heure après, M. de Schoen demandait ses passeports.

Le manifeste dit : « Les socialistes allemands venant à Paris approuvèrent pleinement l'attitude les socialistes français, mais il est à craindre que les ouvriers allemands, trompés par les nouvelles officielles, n'aient pas connu exactement les faits.

« Nous soumettons à leurs réflexions le grand fait significatif qui établit de quel côté fut la volonté agressive : violation du territoire belge au moment même où la France renouvelait envers l'Angleterre l'engagement formel de respecter la neutralité belge; le Luxembourg fut aussi envahi par les armées allemandes. »

Le manifeste conclut : « Ces faits, que nous soumettons au jugement du prolétariat international, suffisent à établir de quel côté vient l'agression, de quel côté l'on voulut la guerre.

« Ce n'est pas dans une pensée d'agression que notre gouvernement se résolut à la guerre. Nous avons tous la certitude de défendre l'indépendance, l'autonomie de notre nation contre l'impérialisme allemand.

« Nous ne luttons pas contre le peuple allemand, dont nous respectons également l'autonomie et l'indépendance. C'est avec la certitude de soutenir le principe de la liberté et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que les socialistes français et belges subissent la dure nécessité de la guerre. Ils ont la certitude que, la vérité établie, ils seront approuvés par tous les socialistes.

D'autre part, l'*Humanité* publie l'appel suivant au peuple de Paris :

CITOYENS,

Le gouvernement, prenant une mesure de précaution obligée, s'est retiré à Bordeaux afin d'y continuer, en pleine sécurité, l'organisation de la résistance, et d'y maintenir les relations nécessaires avec nos alliés.

Paris est maintenant face à face avec l'ennemi.

Paris ne faillira pas à son passé ni à son devoir. Paris, confiant dans les armées qui le protègent, va donner à la France l'exemple du calme et du sang-froid, unis au courage et à la ténacité.

Le Parti socialiste qui a apporté tout le concours de ses organisations, toute la flamme de son action au gouvernement de la République, est toujours avec lui. La Fédération socialiste de la Seine avec ses élus continuera de remplir la mission qu'elle s'est donnée en demandant à tous ses adhérents, comme à tout le peuple ouvrier et socialiste, d'accomplir jusqu'au bout, de toute son énergie, son devoir socialiste et républicain de défense nationale.

La Commission permanente du Parti socialiste.
Le Groupe socialiste au Parlement.
Le Conseil d'administration et de direction de l'*Humanité*.
La Fédération socialiste de la Seine.

Sur mer

Le combat d'Héligoland

Un épisode de la bataille

Londres, 6 Septembre.

Voici un extrait d'une lettre d'un lieutenant de vaisseau au *Morning Post* :

Le *Defender*, ayant coulé un bâtiment ennemi, mit à l'eau une baleinière pour repêcher les survivants.

Avant que cette baleinière put rejoindre notre bord, un croiseur allemand survint, qui donna la chasse au *Defender*. Celui-ci fut donc forcé de s'éloigner et d'abandonner sa baleinière, dont l'équipage se trouva dans une situation critique, sur un bateau non ponté, sans provisions et à une distance de 25 milles de la côte la plus rapprochée. Cette côte était, par surcroît, la forteresse allemande, et les marins anglais n'avaient autour d'eux que le brouillard et des ennemis.

Soudain, ils entendirent tout près d'eux un bruissement, et que virent-ils émerger de l'eau ? Le sous-marin anglais *E-4* qui ouvrit son capot, prit à bord tous les occupants de la baleinière, referma son capot, plongea, et ramena tout le monde en Angleterre à 250 milles de distance ! N'est-ce pas romantique comme du Jules Verne ?

Le nouvel ambassadeur d'Espagne à Paris

Bordeaux, 6 Septembre.
(Communiqué officiel.)

Sa majesté le roi d'Espagne ayant décidé de mettre fin à la mission du marquis de Villa Urrutia, a désigné comme son ambassadeur à Paris S. E. le général Espinoso de Los Monteros, marquis de Valtierra, aide de camp du roi, capitaine général de la province de Burgos.

Le marquis de Valtierra fut attaché à la personne de M. Emile Loubet et de M. Raymond Poincaré, lors de la visite en Espagne des deux présidents de la République.

Le choix ainsi fait témoigne hautement des sentiments de S. M. le roi d'Espagne, du désir qu'il a d'être représenté, dans les circonstances présentes, à Paris même, par une haute personnalité, jouissant de toute sa confiance, et assurée par avance de rencontrer celle du gouvernement de la République.

Le marquis de Valtierra a présenté ce matin dimanche ses lettres de créance à M. le président de la République à Bordeaux. Il part immédiatement pour Paris.

Bordeaux, 6 Septembre.

Le marquis de Valtierra, lieutenant général, capitaine général de la province de Burgos, qui vient d'être nommé ambassadeur d'Espagne auprès du gouvernement de la République, est arrivé hier soir à Bordeaux. Il a fait dès hier une visite à M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères, et a été reçu ce matin par le président de la République à l'Hôtel de la Préfecture, pour la présentation officielle de ses lettres de créance.

Le marquis de Valtierra a été introduit auprès du chef de l'Etat par M. William Martin, directeur du Protocole. Les honneurs militaires ont été rendus dans la cour de l'Hôtel de la Préfecture.

Bordeaux, 6 Septembre.

Le général marquis de Valtierra, le nouvel ambassadeur d'Espagne, est un ami personnel du roi Alphonse XIII. Il a fait partie de sa maison pendant de longues années.

Le général a été plusieurs années gouverneur de Saint-Sébastien, où, comme on le sait, la reine Marie-Christine et le roi font chaque été de longs séjours. Il est grand-croix de la Légion d'honneur et a été attaché à la personne de M. Poincaré, lors de son voyage en Espagne.

En le désignant comme ambassadeur, le roi a voulu marquer ainsi tout l'intérêt qu'il attache au maintien et au développement des sentiments de cordialité et de confiance qui existent entre les deux pays.

Les sympathies espagnoles pour la France

Madrid, 6 Septembre.

Les Allemands qui ont fait dans les pays scandinaves la campagne de fausses nouvelles que l'on sait, se sont efforcés, ces jours derniers, de lancer également des informations mensongères en Espagne et au Maroc.

Leur tentative a échoué complètement, et les nouvelles qu'ils ont essayé de répandre au sujet de la destitution du général Joffre, de l'élection d'un nouveau président de la République, etc., n'ont rencontré aucune créance.

Dans l'ensemble, les journaux espagnols témoignent d'une très grande sympathie pour la France.

En Belgique

Une proclamation des Allemands

Ostende, 6 Septembre.

Les Allemands ont affiché à Bruxelles une proclamation garantissant la vie et la propriété privée des habitants à condition que ceux-ci s'abstiennent de toute manifestation contre les troupes et que des vivres et des fourrages soient fournis. Les habitants doivent aussi loger les soldats et les chevaux, éclairer leurs maisons pendant la nuit, tenir les voies publiques dans un état permettant de conduire facilement les voitures, écarter tous les obstacles et aider de leur mieux les troupes, afin que les soldats puissent remplir leur devoir, doublement difficile en pays ennemi.

Défense de s'assembler, de se mettre en relation de n'importe quelle façon, de sonner les cloches. Le maire, le curé et quatre citoyens doivent servir d'otages responsables.

Chaque habitant trouvé avec des armes dans une maison ou qui attaquera les troupes sera fusillé. Toute la ville est responsable pour chacun de ses habitants.

Les blessés allemands

Ostende, 6 Septembre.

Dans la nuit de mercredi, de nombreux convois de blessés allemands venant du Sud sont arrivés à Bruxelles. Les Allemands interdisent la circulation sur le boulevard Botanique, afin que le public ne puisse apercevoir leurs blessés. En outre, il n'est plus permis de sortir de Bruxelles du côté Nord.

Le bourgmestre de Saint-Josse a reçu du gouverneur allemand la circulaire suivante :

« Il est entendu avec le bourgmestre de Bruxelles que vous êtes responsable du maintien de l'ordre dans le quartier dont vous êtes le premier fonctionnaire. J'ai le ferme espoir que vous prendrez toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les rassemblements. Au cas où il serait contrevenu à ces ordres, le gouverneur serait forcé de prendre les mesures les plus dures contre les inculpés et contre le quartier entier. »

Ue circulaire semblable a été envoyée aux bourgmestres des autres faubourgs.

Le change des billets belges

Ostende, 6 Septembre.

La Banque Nationale de Belgique a obtenu l'autorisation d'ouvrir à Londres un guichet où le change des billets belges se fait au cours du jour.

La Guerre aérienne

Les projets de Védrines et l'enthousiasme de nos aviateurs

Paris, 6 Septembre.

Un correspondant du *Journal* a rencontré l'aviateur Védrines sur les lignes de combat.

Ce dernier lui a déclaré tout joyeux :

On fait du bon « boulot ». C'est un peu monotone, cependant, toujours la même croisière, de l'Est à l'Ouest et de l'Ouest à l'Est, entre deux points donnés, avec mission de repérer les mouvements des troupes ou les positions d'artillerie et la mission de désosser quelques régiments.

J'ai un avion épatant, blindé, armé d'un canon, qui peut faire du 160, et que j'ai baptisé « la vache ».

Je crois que j'ai déjà démoli du monde, mais ce n'est pas ce que je voudrais. Ah ! si on me permettait d'aller déposer une carte de visite sous les yeux de Guillaume, histoire de lui dire bonjour !

Le correspondant ajoute que tous nos aviateurs militaires ou militarisés, rivalisent d'entrain et de confiance.

L'Italie et la Guerre

La pression allemande sur la démocratie italienne

Rome, 6 Septembre.

Les journaux ont déjà signalé les tentatives faites par les socialistes allemands auprès des socialistes italiens pour amener ces derniers à soutenir la cause austro-allemande. Les mêmes efforts ont été faits auprès des républicains italiens, avec, du reste, le même insuccès.

Il y a quelques jours, en effet, le député de Nuremberg, Albert Sudekum, adressait à M. Eugène Chiesa, député républicain, une longue lettre par laquelle il essayait de démontrer que l'intérêt de l'Italie consistait à maintenir sa neutralité, ce qui permettrait à cette nation de jouer un role important le jour où les pays en guerre chercheraient à conclure « une paix durable et honorable ».

Et pour faire partager cette façon de voir à ses compatriotes, M. Sudekum proposait à M. Chiesa d'adresser au peuple italien un manifeste destiné à lui démontrer qu'on faisait appel à son concours pour accomplir une grande œuvre.

M. Chiesa a répondu à M. Sudekum par la belle lettre suivante :

Estimé collègue,

J'ai reçu votre lettre du 29 août, mais j'ai le regret de ne pas être en ce moment d'accord avec vous sur votre proposition.

Préparer l'opinion publique à la paix est beaucoup plus commode que de comprendre la nécessité de donner son aide au parti qui défend la cause du bon droit contre les assauts de l'impérialisme et de la violence.

Oh ! dans le cœur de tous, il y a l'horreur pour votre guerre *et il aurait fallu, de votre côté un effort bien plus grand pour l'empêcher.*

Pour le moment, que chacun demeure à son poste, que chacun prenne ses responsabilités.

Je pense que la nation allemande a été elle-même trahie par son empereur et par la caste militaire ; et vous tous leur avez donné tous les moyens, les hommes, l'argent et votre approbation, pour accomplir leurs crimes.

Donc, il n'est pas possible d'espérer que l'on puisse arriver à une paix de civilisation et de démocratie tant que les vôtres auront la force.

Obtenez de votre pays, si cela est encore possible, d'empêcher que la guerre se prolonge.

Recevez mes bons hommages.

EUGÈNE CHIESA.

L'espionnage allemand en Italie

Rome, 6 Septembre.

La police de Sûreté italienne a découvert, après de nombreuses recherches, de nombreux espions allemands dans le sud de l'Italie. Presque tous, déguisés en mendiants, imploraient la charité publique. Fouillés, ces individus ont été trouvés porteurs de photographies et plans de fortifications italiennes. Tous ces espions ont été écroués.

D'autre part, on a trouvé, sur la terrasse d'un hôtel de Rome dirigé par un Allemand, un poste clandestin de télégraphie sans fil. Le propriétaire de cet établissement a été mis à la disposition du procureur du roi.

Milan, 6 Septembre.

Le *Secolo* publie une note où il signale l'envahissement de l'Italie par des agents de l'Allemagne. « L'Italie, écrit ce journal, est envahie depuis quelques jours par des agents allemands, ou asservis à la cause allemande, venus ici avec un mandat très précis : répandre l'impression que l'Allemagne sortira indubitablement victorieuse de l'immense conflit et que son activité commerciale et industrielle ne sera ni paralysée, ni lésée par la guerre. Cette remarque, d'ores et déjà entreprise et dont nous possédons les preuves, se propage avec un double but : en premier lieu celui d'influencer l'esprit public italien et le marché italien ; en second lieu, — puisque l'Italie est le seul pays d'où partent à présent les nouvelles de la guerre dans le monde entier, — d'influencer d'ici l'opinion des pays neutres et aussi celle des pays hors d'Europe. C'est un incroyable travail qui se fait : maisons commerciales, hommes politiques, journalistes sont assommés de journaux allemands, de lettres privées, de télégrammes, de communications, etc. Les agents qui sont ici en mission font le reste. »

Les Pays neutres

Les Etats-Unis et la guerre

Washington, 6 Septembre.

Le président Wilson demandera au Congrès de voter un impôt spécial de cent millions de dollars par an, pendant toute la durée de la guerre sur le continent, afin de compenser la diminution des revenus publics.

La Suisse rapatrie les soldats des armées belligérantes

Berne, 6 Septembre.

D'accord avec la France et l'Allemagne, le Conseil fédéral de Berne a décidé de rapatrier, au fur et à mesure, un nombre égal de soldats de même grade de chacune des deux armées belligérantes.

En application de cette règle, deux soldats français et deux soldats allemands internés furent renvoyés dans leur pays. Ceci seulement pour rétablir un principe que dans la suite de la guerre cette mesure pourrait porter sur des troupes plus nombreuses.

De toutes façons, la Suisse est résolue à tenir la balance parfaitement égale entre tous les belligérants conformément au principe de neutralité qu'elle a strictement observé jusqu'à ce jour et qu'elle continuera à observer.

La Situation en Albanie

L'entrée des insurgés à Durazzo

Durazzo, 6 Septembre.

Les insurgés sont arrivés à 11 heures et quart hier matin. Ils ont été reçus au pont de la Lagune par Yussouf effendi, le mutessarif, le métropolite et trois cents habitants.

Un cortège s'est formé et a parcouru la ville au son des clairons, se rendant jusqu'au palais. Une centaine de cavaliers précédaient la colonne. Trois notables de Durazzo la suivaient en voiture. Venaient ensuite Mussa Suleyman Jafan bey, commandant militaire, plusieurs hodjas, des clairons, six drapeaux musulmans, dont deux de la ville, 600 hommes en armes régulièrement encadrés.

Suleyman Jafan bey a pris possession du palais, et son pavillon a été arboré au milieu des cris de : « Vive le padischah ! ».

Dustafa pacha a prononcé un bref discours et a pris possession du gouvernement en attendant la nomination prochaine d'un prince musulman. Il a remercié ensuite le calife et a dit pour la paix une prière à laquelle tous les assistants se sont associés selon la forme rituelle.

La fuite du prince de Wied

Venise, 6 Septembre.

Le prince de Wied et les membres de sa famille sont partis pour Lugano.

En France

Les engagements volontaires

Paris, 6 Septembre.

Après un court repos, l'Hôtel des Invalides a repris son animation de la semaine précédente, la place de Paris ayant de nouveau autorisé les volontaires à venir contracter des engagements.

Dès 7 heures du matin, l'esplanade était pleine d'une foule remplie d'entrain. Etrangers de différentes nations, jeunes et vieux, attendaient leur tour pour passer le Conseil de revision.

Les étrangers ont été renvoyés à un autre jour.

Les Suisses sont convoqués pour mardi.

Les étudiants portugais, tous étudiants en médecine, ont été invités à se présenter à la Croix-Rouge qui pourra utiliser leurs services.

Seuls, les volontaires français, ont été examinés.

Les ajournés de la classe 1894, désireux de servir dans les bureaux, ont été examinés les premiers.

Les anciens sous-officiers ont ensuite passé le conseil de revision. Ceux qui ont été reconnus aptes à contracter un engagement volontaire seront convoqués à leur domicile. Ils instruiront les jeunes recrues.

Enfin, de nombreux soldats de l'armée auxiliaire, désireux de prendre du service, ont été examinés.

Des turcos blessés arrivent à Paris

Paris, 6 Septembre.

Un petit groupe de turcos blessés est arrivé ce matin aux Invalides. Ils seront dirigés sur divers hôpitaux.

Ce que disent les Journaux

Le *Figaro* :

Un mot est sur toutes les lèvres : Paris ! La rue est secouée à chaque nouvelle qui nous parvient de lui. Il n'a jamais été plus qu'en ce moment le maître des esprits et des cœurs, la vive lumière française qui rayonne sur tout.

L'*Echo de Paris*, de M. de Mun :

J'ai dit la confiance exaltée ! Oui, il faut l'avoir, il faut faire taire les critiques trop faciles, les plaintes stériles, étouffer les douleurs et les inquiétudes, imposer silence aux propagateurs de panique et laisser la sainte exaltation de la patrie, mère de tous les dévouements, inspiratrice de tous les sacrifices, s'accaparer de nos armées, les grandir à la taille de l'épreuve sans égale que Dieu nous impose pour nous apprendre à mettre en lui tous nos espoirs.

Le *Gaulois* :

Le duc de Westminster, qui est, comme on le sait, aide de camp du général French, portait l'autre jour des ordres en automobile, lorsqu'il fut soudain attaqué par une patrouille de uhlans. Une pluie de balles s'abattit sur la voiture. Le duc ordonna de foncer à la quatrième vitesse. L'auto passa, mais un officier qui l'accompagnait fut tué. Celui-ci, en voyant s'affaisser son compagnon, fit le salut militaire en lui adressant ces simples mots : « Good bye boy ».

Le ravitaillement et l'assistance

Paris, 6 Septembre.

La Commission supérieure chargée d'étudier, au ministère de l'Intérieur, les questions de ravitaillement, de chômage, d'assistance, d'hygiène, etc., s'est réunie sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

Elle a reçu communication des réponses faites par le ministre des Finances sur les différents points qu'elle lui avait précédemment soumis, notamment ceux des échéances, des baux et des congés.

M. Chapsal, directeur au ministère du commerce, lui a fait connaître les mesures prises pour le ravitaillement général en blé.

Sur la demande de M. Georges Berry, parlant au nom des représentants du département de la Seine, elle a recueilli avec une grande satisfaction, sur la question spéciale du ravitaillement du camp retranché, les explications de M. Chapsal.

Celui-ci a fait connaître les mesures prises par la Commission mixte chargée de ce service sous les ordres du gouverneur militaire. De nombreuses offres de concours ont été adressées, ce derniers jours, à la Commission. Celle-ci a décidé de les transmettre aussitôt aux différentes administrations compétentes.

AUTOUR DE LA GUERRE

La disgrâce de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres

Londres, 6 Septembre.

D'après un télégramme de Berlin, le prince Lichnowsky, ancien ambassadeur allemand à Londres, serait en disgrâce auprès de l'empereur et du gouvernement pour avoir laissé croire au Cabinet de Berlin que l'Angleterre n'interviendrait pas dans le conflit actuel et donné l'impression que la question irlandaise empêcherait toute unité d'action de la part de l'Angleterre.

L'exportation des denrées d'Australie

Melbourne, 6 Septembre.

Le premier ministre a déclaré : « Nous avons des denrées à exporter. Nous devons certainement les envoyer en Angleterre. Les alliés prendront des précautions pour qu'elles n'aillent pas du côté de l'ennemi. »

La ruine du commerce allemand

Bordeaux, 6 Septembre.

Un de nos confrères a reçu d'un ami influent attaché au ministère de la Marine une communication qu'il résume ainsi.

« Actuellement, le commerce mondial de l'Allemagne est virtuellement ruiné. Les Etats-Unis, le Japon, l'Angleterre, s'efforcent de profiter de l'occasion. La France doit faire semblablement. Nous avons la libre circulation des mers. Nos industriels, commerçants et armateurs doivent en user avec la plus large initiative »

L'interlocuteur de notre confrère conclut :

« Nous supplions les commerçants et industriels de France de profiter de l'aubaine imprévue qui s'offre pour relever notre commerce extérieur. Le gouvernement et les banques aideront de tout leur pouvoir toute initiative prise dans ce sens. Ce sera une seconde victoire incalculable que nous gagnerons sur l'Allemagne.

Un sous-lieutenant nommé porte-drapeau sur le champ de bataille

Montpellier, 6 Septembre.

Le jeune sous-lieutenant Servent, du 81e d'infanterie, dans une lettre à ses parents, s'exprime ainsi :

« ...29 août. J'ai une bien grande nouvelle à vous annoncer. Hier, nous étions au combat, comme toujours d'ailleurs, sous la mitraille ennemie, lorsque tout à coup je vois le porte-drapeau tomber. Aussitôt je m'élance et je relève le drapeau que je garde précieusement.

« Pendant une accalmie je vais le présenter au colonel et, comme récompense, je lui demande l'insigne honneur d'être porte-drapeau. Bien que je sois l'un des plus jeunes officiers du 81e, ma demande fut acceptée et je suis donc nommé porte-drapeau. Je ferai mon possible pour être digne de cet insigne honneur, qui me transporte de joie. »

L'abbé Weterlé et l'évêque de Strasbourg

Strasbourg, 6 Septembre.

L'*Elsaesser*, organe clérical de Strasbourg, publie, en date du 2 septembre, la déclaration suivante de l'évêché imprimée en gros caractères :

L'ancien rédacteur Emile Wetterlé, qui a toujours déclaré vouloir se tenir sur le terrain de la Constitution, et remplir son devoir de citoyen, qui a prêté le serment de député au Reischtag et à la seconde Chambre, aurait, selon une communication de la *Gazette Populaire* de Cologne, publié dans le numéro du 28 août de l'*Echo de Paris*, un article qui est en contradiction flagrante avec ses précédentes déclarations et ses serments. Dès que ce fait aura été établi d'une manière authentique, nous nous verrons obligés de prononcer contre Wetterlé les peines canoniques.

Signé : *Adolphe.*

A ce sujet, les *Débats* disent que ce n'est pas la première fois que le vaillant député alsacien se trouve en butte aux persécutions des autorités ecclésiastiques allemandes, mais il trouva toujours à Rome le clairvoyant appui et le réconfort dont il avait besoin durant les heures difficiles que traversait son pays. Les anathèmes de Mgr Fritzen, l'évêque allemand de Strasbourg, ne sauraient l'atteindre.

Le diocèse de Strasbourg ne dépend d'aucune autorite archiépiscopale allemande et relève directement du Saint-Siège. On saura se rappeler, à Rome, en temps voulu, que Mgr Fritzen s'est fait le complice des incendiaires de Louvain.

A Vienne, 250.000 ouvriers sont sans travail

Paris, 6 Septembre.

D'après une dépêche de Copenhague au *Temps*, il y a à Vienne 250.000 sans-travail. Tous les magasins, toutes les maisons de commerce ont fermé leurs portes.

L'opinion publique est tout à fait déprimée.

Les procédés allemands

L'indignation en Russie

Pétrograde, 6 Septembre.

Le *Moniteur Officiel* publie une longue liste des cas de cruauté commis par les nationaux et les autorités germaniques envers les sujets russes qui se trouvaient sur le sol allemand au moment de la déclaration de guerre.

Après la communication de ces faits, l'opinion publique de tous les pays civilisés ne manquera pas de flétrir, selon sa juste valeur, la conduite de l'Allemagne qui nous ramène à l'époque la plus ténébreuse du moyen âge. En même temps, la communication relève le fait que les sujets allemands n'ont subi en Russie aucune vexation.

Chronique Locale

La Température

Journée un peu grise, hier. Le thermomètre a marqué 16 degrés à 7 heures du matin, 24 degrés à 1 heure du soir et 22 degrés 5 à 7 heures. Minima, 15 degrés 8, maxima, 25 degrés 6. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait des hauteurs de 763 millimètres 2, 763 millimètres 1, 762 millimètres 8. Le vent a soufflé de l'Ouest faiblement pendant toute la journée. La mer était belle partout en Méditerranée.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Fleury Pocachard, directeur de l'Agence du Crédit Lyonnais de Marseille. Ses obsèques auront lieu demain, à 8 heures et demie du matin, traverse Croix-de-Fer, à Saint-Just. Nous présentons à Mme Fleury Pocachard et à sa famille nos sincères condoléances.

Brevets de capacité. — Les examens des brevets de capacité auront lieu à Aix et à Marseille, dans des locaux qui seront ultérieurement fixés, aux dates suivantes : Brevet élémentaire (garçons), 1er octobre ; (filles), 5 octobre. Brevet supérieur (garçons et filles), 12 octobre. Clôture du registre d'inscription : 15 jours avant chaque examen.

M. Bertrand Eugène, venant de Charleville, recherche sa femme accompagnée de sa fille âgée de 14 ans, ainsi que ses parents, qui ont été évacués également sur Marseille. Donner des renseignements rue Peautrier, 9 ou à la Préfecture.

Mouvements des ports. — Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 15 navires, dont 14 vapeurs et 1 voilier. Signalons :

A l'arrivée : le vapeur anglais *Polwarth*, venant de Cardiff, avec 4.771 tonnes charbon ; le vapeur italien *Francesco*, de Gênes, sur lest ; le vapeur anglais *Izarton*, de Cardiff, avec 4.509 tonnes charbon ; le *Djurjura*, Compagnie Mixte, d'Oran, avec 185 passagers et 58 tonnes divers ; la *Ville-d'Alger*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 103 passagers et 248 tonnes céréales et divers, plus 4 chevaux.

Au départ : le *Numidia*, Compagnie Fraissinet, parti pour Bastia ; le *Chili*, Messageries Maritimes, parti pour Haïphong ; le vapeur japonais *Kitachi-Maru*, parti pour Yokohama ; le vapeur anglais *Sundsival*, parti pour Girgenti ; le *Medjerda*, Compagnie Mixte, parti pour Port-Vendres et Oran ; le vapeur anglais *Armilla*, parti pour Hormillo.

Au profit de l'Œuvre des Dames Belges, Mme Chaumière, femme de l'artiste peintre bien connu à Marseille, avait sollicité de M. Bruguière, président des Eglises Réformées de Marseille, qu'une collecte fût faite aux différents offices d'hier. Mme Chaumière remercie M. Bruguière, qui a bien voulu accéder à sa demande, ainsi que la Maison Moullot, qui s'est chargée de l'impression des brassards des Dames Belges.

A la liste déjà publiée des médecins non mobilisables demeurant à Marseille, il faut ajouter le nom de M. le docteur Giuli, maladies génito-urinaires, 9, rue de la République.

Imprudence d'enfant. — Le jeune Arthur Conti, marchand de journaux, voulut monter sur un camion en marche dans la rue Loubon. Il s'y prit de telle façon qu'il tomba et que les roues du lourd véhicule lui passèrent sur les pieds et le blessèrent assez grièvement. Des passants relevèrent Arthur Conti et le conduisirent dans une pharmacie voisine où il reçut les premiers soins. Après quoi, on le ramena au domicile de ses parents, 65, rue Loubon.

L'ouverture de l'Alliance Provençale de jeunes filles sténographes a eu lieu le 1er septembre. Les cours, qui se décomposent de la façon suivante : sténo, dactylo, comptabilité, langues, orthographe, ont pour objet la préparation à tous emplois commerciaux. Le nombre d'élèves est limité. Aucun des cours n'est mixte. En raison des circonstances, des facilités de paiement seront accordées. L'école est ouverte de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les inscriptions sont reçues tous les jours, au siège, 10, rue de l'Académie.

Un suicide rue Barbaroux. — Hier, vers midi, M. Adolphe Guien, âgé de 53 ans, demeurant rue Barbaroux, 26, au 5e étage, était trouvé pendu dans sa cuisine. La mort remontait à deux jours, ainsi que l'indiquaient deux lettres placées en vue sur une table et datées du 4 septembre. Dans l'une de ces lettres, le défunt appelle la malédiction sur son patron, « homme sans cœur, dit-il, qui, après m'avoir exploité durant vingt-sept ans, m'a mis grossièrement à la porte. » L'autre lettre est adressée au commissaire de police. Le docteur Bettoux a procédé, avec M. Estabes, commissaire, aux constatations médico-légales, puis le corps a été transporté au dépositoire de Saint Pierre.

Qui porta ce coup de rasoir ? — Hier, vers 2 heures de l'après-midi, Mme Adèle Goudet, âgée de 26 ans, couturière, demeurant rue Corneille, 14, sortait d'un bar de la place Reyer où elle venait de remettre des verres vides, quand, à peine sortie de l'établissement, elle reçut un coup de rasoir à la joue gauche. Le coup avait été porté par derrière. Mme Goudet s'était instinctivement retournée, mais elle ne vit personne et ne put remarquer son meurtrier. Elle reçut les soins du docteur Clément, qui jugea son état peu grave. Après avoir porté plainte au commissariat du quartier, Mme Goudet put regagner son domicile. Une enquête est ouverte et la Sûreté recherche l'auteur du coup de rasoir.

Les vols dans les bains. — M. Armand Chave, négociant, 26, rue de la Bibliothèque, était allé, avant-hier soir, vers 5 heures, prendre un bain dans un établissement de la Corniche. M. Chave regagnait sa cabine, ses ébats terminés ; quand il se fut rhabillé, il chercha ses trois bagues qu'il avait posées sur une tablette et ne les trouva plus ; les bijoux valent un millier de francs. Plainte a été portée au commissaire de police du quartier.

Grave chute. — Mme Marie Caillat, 40 ans, journalière, passait aux Pierres-Plates avant-hier soir, vers 4 heures. A la suite d'un faux pas, Mme Caillat perdit l'équilibre, tomba et se blessa grièvement à la tête. Après avoir reçu les soins nécessaires dans une pharmacie voisine, la victime de ce fâcheux accident a été admise à l'Hôtel-Dieu.

Accidents mortels. — Dans le cours de la soirée d'avant-hier, vers 9 heures, Nicolas Castilistés, 18 ans, garçon d'office à bord du vapeur grec *Nitza*, amarré à la 6e section des Docks, regagnait son bord. En traversant la passerelle, Castilistés glissa, tomba à l'eau et disparut immédiatement. Le bruit de la chute attira l'attention du personnel du bord et on commença immédiatement les recherches. Mais quand le malheureux garçon d'office fut ramené, la mort avait fait son œuvre.

Après les constatations de M. Delmas, commissaire de police et du docteur Gillet, le corps a été transporté à Saint-Pierre.

Une dame connue seulement sous le prénom de Louise et qui, croit-on, habite dans la rue Curiol, montait, avant-hier soir, vers 9 heures, l'escalier de l'immeuble qui porte le numéro 8 de la rue Pisançon. Soudain on vit la pauvre femme vaciller, porter la main à sa gorge, puis tomber en arrière, morte. Comme l'identité n'a pu être établie, le corps a été envoyé à la Morgue, aux fins de reconnaissance.

Tentative d'assassinat. — M. Raymond Nadal, 56 ans, contremaître de l'entreprise Chagniaud, passait, avant-hier soir, vers 9 heures, dans le quartier de Riaux, où il habite. Soudain, trois détonations retentirent, et M. Nadal sentit un choc assez violent à la ceinture. Il se tâta et une balle de revolver tomba dans sa main. Non loin, un homme fuyait dans la nuit, et il fut impossible de le reconnaître. M. Nadal alla conter au commissaire de police la mésenventure qui lui arrivait. Et il explique que, s'il n'avait pas été blessé, c'est qu'un des projectiles — le seul qui l'eut atteint — avait été arrêté par son bandage herniaire. Il se croit victime d'une vengeance.

Une enquête est ouverte pour retrouver le mystérieux agresseur.

Voleur surpris et arrêté. — Vers 9 heures, avant-hier soir, des territoriaux du 101e, virent un individu qui se faufilait dans leur campement. Ils se glissèrent après lui et l'atteignireat pendant qu'il tentait de s'approprier certains objets. Se voyant pris, le malfaiteur menaça les militaires de son revolver, ce qui ne les arrêta point. Ils se saisirent de lui et le conduisirent au commissariat. Le malfaiteur déclara se nommer Augustin Barles, 20 ans, demeurant rue d'Allauch. Il a été mis à la disposition du Parquet.

Dans les Bouches-du-Rhône

SAUSSET. — *Souscription en faveur de la Croix-Rouge.* — M. le maire a transmis la somme de 204 fr. 25 à M. le sous-préfet, pour être versée par ses soins à la Croix Rouge au profit de nos chers blessés. Cette somme est le montant de la souscription organisée par les jeunes filles du bal du cercle Saint-Pierre, à Sausset. En outre avec le linge recueilli elles confectionnent, selon les instructions de M. le docteur Laurent, des bandes qui seront également adressées à la Croix Rouge.

Merci à tous les donateurs et surtout à ces jeunes filles pour leur généreuse pensée envers ceux qui tombent au champ d'honneur, en défendant notre chère France. — *Breteau*, président du cercle Saint-Pierre.

SALON. — *Hôpital-Hospice.* — En présence des événements et pour parer à toute éventualité, l'administration des hospices fait part aux personnes charitables qui auraient des draps ou tout matériel de literie, à les offrir à nos établissements hospitaliers.

MIRAMAS. — Le bel élan de charité et de patriotisme qui s'est manifesté parmi notre population, et qui continue chaque jour au passage en gare des trains transportant, soit des soldats partant pour la frontière, soit de malheureux blessés — ce qui nous vaut des avalanches de lettres charmantes de remerciement et d'admiration — se révèle avec autant d'enthousiasme aujourd'hui que l'autorité préfectorale a fait appel au même sentiment pour recevoir et héberger des réfugiés belges et français, que les horreurs de la guerre chassent de leurs foyers.

En rien de temps, plus de 200 demandes pour prendre entièrement à charge ou pour loger gratuitement les malheureux ont été inscrites à la mairie. Tous les jours, de nouvelles offres sont présentées, et c'est à qui s'ingéniera pour être au plus vite en possession de ses petits Belges ou de ses petits Français; le même empressement se manifeste en faveur des adultes.

Déjà cette nuit, au train de 1 h. 30, un groupe de réfugiés provenant de Raon-l'Etape est aussi à Miramas. Les trois familles qui le composaient, un peu dépareillées par la disparition, au cours de la fuite, de plusieurs de leurs membres, ont été aussitôt réparties chez divers habitants qui leur ont fait le plus chaleureux accueil.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

Gros succès de : *SON ECRAN, L'AFFAIRE DU COLLIER NOIR, L'HOTEL DE LA GARE, LE REVE PASSE, etc.* DERNIERES ACTUALITES. Matinées à 2 heures 30, soirée à 8 heures 30.

COURRIER MARITIME

La Compagnie des Messageries Maritimes nous communique la liste de ses prochains départs. La voici :

LIGNE DE LA MER NOIRE. — Deux départs par semaine : mercredi 9 septembre, à 16 heures, pour Malte, Le Pirée, Salonique, Constantinople, Odessa, par *Armand-Béhic*.

Samedi 12 septembre, à 16 heures, pour Malte, Smyrne, Constantinople et Odessa, par *Calédonien*.

LIGNE D'EGYPTE ET SYRIE. — Vendredi 18 septembre, à 16 heures, pour Alexandrie et Beyrouth, par *Karnak*.

LIGNE DE MADAGASCAR. — Un départ tous les 14 jours. Jeudi, 17 septembre, à 16 heures, pour Port-Saïd, l'Afrique Occidentale, Madagascar et La Réunion, par *Oxus*.

LIGNE DE CHINE. — Un départ tous les 14 jours.

Dimanche, 20 septembre, à 16 heures, pour Port-Saïd, Colombo, Singapore et Haïphong, par *Atlantique*.

Mercredi, 30 septembre, départ habituel de la ligne comemrciale pour Haïphong, par *Gange*.

La LIGNE D'AUSTRALIE est momentanément supprimée.

LES LOYERS

Un nouveau décret, en date du 1er septembre, que nous reproduisons sous le texte ci-dessous, vient de trancher un certain nombre de questions que le décret précédent sur les loyers, en date du 14 août, avait laissées en suspens.

Celui-ci, on se le rappelle, s'était borné à statuer sur des loyers annuels ne dépassant pas 1.000 francs. Il accordait un délai de quatre-vingt-dix jours francs pour le payement des termes inférieurs ou égaux aux sommes suivantes : 1.000 francs, à Paris ; 600 francs dans les villes de 100.000 habitants et au-dessus ; 300 francs, dans les villes de moins de 100.000 habitaints et de plus de 5.000 habitants ; 100 francs et au-dessous, dans les autres localités. Le délai dont il s'agit était applicable : 1° à partir de la publication du décret du 14 août, pour les loyers échus à cette date et non encore acquittés ; 2° à partir de leur échéance, pour les loyers venant à échéance depuis la publication du décret, jusqu'au 1er octobre 1914. La prorogation était stipulée applicable « alors même que le loyer est payable d'avance ».

Le nouveau décret ne revient pas sur ces clauses ; mais il y ajoute d'assez nombreuses dispositions. D'une façon générale, il vise tous les loyers que le décret du 14 août avait négligé de prendre en considération. Il leur applique, toutefois, des régimes divers suivant des situations distinctes qu'il ne sera peut-être pas superflu de préciser.

Pour tous les loyers, sans exception, ni formalités d'aucun genre, la prorogation de quatre-vingt-dix jours francs est accordée, sur toute l'étendue du territoire, et de plein droit, « aux locataires appelés sous les drapeaux, et, à défaut, aux membres de leur famille habitant avec eux les lieux loués «.

Dans tous les départements également la même prorogation est accordée « aux commerçants et industriels pour les locaux servant à l'exercice de leur commerce ou de leur industrie ». Mais il n'est point stipulé qu'elle s'appliquera de plein droit pour cette catégorie de débiteurs. S'ils désirent en bénéficier, ils devront s'astreindre aux formalités exigées, en principe, de tous les bénéficiaires du nouveau décret.

Il a pour caractéristique, en effet, de maintenir comme règle l'obligation du payement des loyers non compris dans les catégories dressées dans le décret du 14 août. *Cette règle* — le nouveau décret le dit formellement — *subsiste pleine et entière dans tous les départements autres que les dix-neuf, plus le territoire de Belfort, qu'il désigne d'une manière expresse* (Aisne, Ardennes, Aube, Doubs,Eure, Haute-Marne, Haute-Saône, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine, Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, territoire de Belfort).

Et de plus, même dans les départements et territoire ainsi limitativement désignés, les locataires (autres que ceux appelés sous les drapeaux et les membres de leur famille habitant avec eux les lieux loués) ne pourront jouir de la prorogation que s'ils se mettent en mesure de l'obtenir,en déclarant qu'ils sont « hors d'état » de payer « tout ou partie » des loyers.

Aux termes de l'article 2, « pour bénéficier du délai accordé par l'article 1er, le locataire doit faire, à la justice de paix, la déclaration qu'il est hors d'état de payer tout ou partie de ses loyers ». Cette déclaration, dont il est délivré un certificat, doit être effectuée : 1° pour les loyers échus à la date de la publication du décret du 1er septembre, dans les quinze jours francs qui suivront cette publication ; 2° pour les autres loyers, « au plus tard la veille du jour o ùle payement devrait avoir lieu ».

A cette déclaration, le propriétaire peut opposer la preuve contraire. « Il est admis à justifier que son locataire est en état de payer tout ou partie des termes échus. » Si le locataire a fait une déclaration « reconnue fausse », il n'est pas seulement déchu « du bénéfice de sa déclaration », il peut, en outre, être passible de dommages-intérêts envers le propriétaire.

Quelles suites auront les précautions édictées maintenant à l'encontre des mauvais payeurs, s'ils sont locataires de logements ou locaux d'un montant supérieur aux sommes fixées par le décret du 14 août ? Il n'est pas aisé de le prévoir. Comment un propriétaire justifiera-t-il que le locataire « est en état de payer tout ou partie » des termes échus ? Si des locations multiples existent, dans des régions différentes, comment les instances pourront-elles être simultanément engagées ou suivies ?

D'autre part, dans le cercle étroit de départements tracé par le nouveau décret, la déclaration des locataires est, on l'a vu, obligatoire, en principe ; ceux-là seuls en sont dispensés qu'il a pris soin d'indiquer. Or, dans quelques-unes de ces régions où l'ennemi a passé, nombreux sont les habitants qui, sans avoir été appelés sous les drapeaux ni appartenir à des familles de combattants, sont pourtant « hors d'état » de faire la déclaration exigée, ne fût-ce que parce qu'ils ont été chassés de la localité où ils demeuraient.

Des absences très légitimes existent aussi, non point celles de fuyards, certes, mais de locataires à qui il aura été impossible matériellement de rentrer à leur domicile habituel pour s'acquitter de leur loyer, et qui ne pourront ni effectuer ce payement ni faire la déclaration prescrite.

Il y aura évidemment de nouveaux ménagements à prendre pour concilier avec le droit strict les exigences du moment.

***

Voici le texte intégral du décret relatif au moratorium des loyers :

Article premier. — Indépendamment du délai de plein droit concédé par le décret du 14 août 1914 pour le paiement des loyers dont le montant ne dépasse pas les chiffres fixés par le dit décret, il est accordé, sous les conditions déterminées à l'article 2 ci-après, une prorogation de quatre-vingt-dix jours francs pour le paiement de tous autres loyers.

Mais cette prorogation ne s'applique que dans les départements énumérés au tableau annexé au présent décret, ou qui seront désignés par des arrêtés interministériels.

Elle commence à courir :

1. A partir de la publication du présent décret, aux loyers échus à cette date et non encore acquittés;

2. A partir de leur échéance, aux loyers venant à échéance depuis la dite publication jusqu'au 31 octobre 1914 inclusivement.

Elle est applicable alors même que le loyer est payable d'avance.

Art. 2. — Pour bénéficier du délai accordé par l'article 1er, le locataire doit faire, à la justice de paix, la déclaration qu'il est hors d'état de payer tout ou partie de ses loyers.

Cette déclaration est consignée sur un registre et il en est délivré récépissé. Elle doit être effectuée :

1. Dans les quinze jours francs qui suivront la publication du présent décret, pour les loyers échus à cette date.

2. Pour les autres loyers, au plus tard la veille du jour où ùle paiement devrait avoir lieu.

Le propriétaire est admis à justifier que son locataire est en état de payer tout ou partie des termes échus.

Le locataire qui fait une déclaration reconnue fausse est déchu du bénéfice de sa déclaration, sans préjudice de tous dommages-intérêts envers le propriétaire s'il y a lieu.

Art. 3. — La prorogation de quatre-vingt-dix jours francs résultant du présent décret s'applique, dans les mêmes conditions, aux locataires en garni.

Art. 4. — Pour tous baux et locations, quel que soit le montant du loyer, l'effet des congés est suspendu pendant un délai de quatre-vingt-dix jours francs, à la condition que les locaux ne soient pas reloués au jour de la publication du présent décret. Ce délai court à partir de la date à laquelle le locataire devrait sortir des lieux, que le congé ait été donné antérieurement ou postérieurement à la publication du présent décret.

Toutefois, le locataire qui a donné congé conserve la faculté de renoncer au bénéfice de la suspension précitée, à charge de prévenir le propriétaire au moins un mois avant la date à laquelle il aurait dû sortir des lieux. Il ne peut renoncer partiellement qu'avec le consentement du propriétaire.

Les baux ne comportant pas de congé et venant à expiration à partir de la publication du présent décret, jusqu'au 31 octobre 1914 inclusivement, sont prorogés d'une durée de trois mois, sur déclaration des locataires appelés sous les drapeaux, ou à leur défaut de l'un des membres de leur famille habitant avec eux les lieux loués, à la condition que ces locaux ne soient pas reloués au jour de la publication du présent décret.

Cette déclaration est faite :

1. Au propriétaire, par lettre recommandée, avec avis de réception;

2. Au greffe de la justice de paix où elle est consignée sur un registre.

Art. 5. — Dans le cas de sortie des lieux le juge de paix peut — nonobstant le non paiement des loyers échus — autoriser, suivant les circonstances, l'enlèvement de tout ou partie du mobilier.

Cette disposition n'est applicable qu'aux locations dont le loyer annuel ne dépasse pas les taux prévus par le décret du 14 août 1914.

Art. 6. — Les contestations auxquelles pourra donner lieu l'exécution tant du présent décret que de celui du 14 août 1914, sont jugées en premier et dernier ressort par le juge de paix, quel que soit le montant du litige.

Si, par l'effet de la prorogation établie, le locataire se trouve avoir à payer plus d'un terme à la même date, ce magistrat peut accorder des délais pour le paiement.

La procédure est dispensée du droit de timbre et d'enregistrement. Les citations sont faites par lettre recommandée au greffier avec avis de réception.

Le juge de paix fixe le délai dans lequel le jugement sera exécuté.

Si le jugement est rendu par défaut, avis de ses dispositions sera transmis par le greffier à la partie défaillante, par lettre recommandée avec avis de réception, dans les cinq jours du prononcé. L'opposition qui ne sera recevable que dans les dix jours de la date de la réception de la lettre consistera dans une déclaration à faire au greffe de la justice de paix sur le registre prescrit par l'article 2. Le jugement qui interviendra sera réputé contradictoire.

Art. 7. — Les articles qui précèdent sont applicables dans tous les départements :

1. De plein droit avec dispense de la déclaration prévue au paragraphe 1er de l'article 2, aux locataires appelés sous les drapeaux, et à leur défaut, aux membres de leur famille habitant avec eux les lieux loués;

2. Aux commerçants et industriels pour les locaux servant à l'exercice de leur commerce ou de leur industrie.

Art. 8. — Les articles 1er à 5 du présent décret ne sont pas applicables aux baux à ferme.

En ce qui concerne ces baux, quel que soit le montant du fermage, le juge de paix peut, le propriétaire dûment appelé, en considération de la position du locataire et spécialement s'il a été appelé sous les drapeaux, accorder pour le paiement des délais qui ne doivent pas dépasser quatre-vingt-dix jours francs.

Les dispositions du présent article ne s'appliquent que dans les départements énumérés dans le tableau visé à l'article premier.

Art. 9. — Le présent décret recevra exécution immédiate en vertu de l'article 2 du décret du 5 novembre 1870.

Art. 10. — Les ministres du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, de la justice, de l'intérieur, des finances, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* et publié au *Journal officiel* de la République française.

Ce décret s'applique aux départements qui suivent :

Aisne, Ardennes, Aube, Doubs, Eure, Haute-Marne, Haute-Saône, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine, Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, territoire de Belfort.

COMMENT ILS MEURENT

La Dragonne blanche

Lettre d'un capitaine

M. de Corbiac, capitaine commandant le 18e chasseurs à cheval, vient d'adresser à la famille Zwiller, de Lunéville, la lettre suivante, pour lui annoncer la mort de l'un de ses enfants :

11 août 1914.

Monsieur,

J'ai le triste devoir de vous faire savoir qu'au cours d'une reconnaissance qu'il accomplissait avec son officier de peloton, M. Lafontaine, votre fils René Zwiller a été tué par les Prussiens, avec un grand courage. Il s'était porté au galop sur une crête où il découvrait la présence de l'ennemi. En se retirant, son cheval est tombé ; désarçonné et se voyant sur le point de tomber aux mains de l'ennemi, au lieu de s'enfuir ou de se rendre, comme tous les Allemands que nous voyons tous les jours implorer le pardon des Français et jeter bas leurs armes, lui s'est mis à genoux et a tiré tant qu'il a pu sur les Allemands (50 ou 60) qui couraient sur lui.

Il a été tué presque à bout portant par plusieurs de ses ennemis en même temps.

Il n'a donc pas souffert et a donné sa vie en héros. Vous serez justement fier, monsieur, d'apprendre la mort glorieuse de votre vaillant garçon, qui honore grandement sa famille, son escadron et son régiment. Le nom de votre fils a été mis à l'ordre du régiment, de la division, et le récit de sa mort glorieuse a été lu devant les troupes assemblées.

J'ai recueilli la dragonne blanche de son sabre ; il l'avait gagnée dernièrement par son habileté et son énergie à l'emploi des armes. Je l'ai mise à mon sabre. Lorsque mes chasseurs me verront lever le sabre pour commander l'attaque, ils verront en même temps ce souvenir précieux de notre pauvre compagnon disparu et leur ardeur se doublera du désir de le venger.

Tout le monde, et moi tout le premier, aimait votre fils pour sa droiture, sa loyauté et son courage. C'était le type du soldat français avec le patriotisme brûlant des enfants d'Alsace. La veille de sa mort, il me disait : « Mon capitaine, si les Prussiens ont ma peau, je vous assure qu'ils la paieront cher ! » Il l'a bien montré.

Il est tombé à côté du poteau-frontière, et j'ai fait repérer l'endroit où les Allemands l'ont inhumé. Après la guerre, s'il plaît à Dieu de m'en donner la possibilité, j'irai avec mon escadron rechercher cette place, je ferai exhumer la dépouille mortelle et je vous rendrai le corps de votre fils.

Je vous demande jusque-là, monsieur, de me laisser sa dragonne blanche, qui, à nous tous, donnera du courage et portera bonheur. Je vous la remettrai alors comme un précieux souvenir d'un beau et valeureux soldat de la France dont je suis fier d'avoir été le capitaine.

Veuillez agréer, etc.

DE CORBIAC.

La Pièce de la Guerre

Voici pour les numismates une nouvelle toute fraîche.

A partir d'aujourd'hui, les pièces de deux francs, un franc et cinquante centimes seront frappées sur des coins spéciaux.

On y verra toujours la « Semeuse » de Roty et, au revers, la branche d'olivier. Mais les deux petits signes qui encadrent la date *1914*, les « différents » représentant à gauche une corne d'abondance et à droite une torche minuscule, seront changés sans doute.

Pourquoi ? Parce que ce n'est plus à Paris que sera frappée notre monnaie d'argent, mais à Castelsarrasin, où la Monnaie a fait transporter ses lingots d'argent et ses presses.

Les pièces aux nouveaux « différents » seront frappées seulement pendant la durée de la guerre. Souhaitons pour les collectionneurs, et pour tout le monde, qu'elles soient rarissimes.

La frénésie pangermaniste

Un des principaux journaux prussiens de Munich, le *Münchener Neuesten Nachrichten*, vient de publier un feuilleton soi-disant patriotique intitulé « Le Sang allemand », de Horst Bodemer, dont on peut dire un mot, malgré sa piètre valeur littéraire, car jamais le Gargantua pangermaniste n'a plus violemment crié ses appétits et son intempérance. Citons un passage caractéristique dans lequel le personnage principal, appelé le comte Roland Lolpa, prononce un toast qu'il appelle lui-même une prière :

La Bourgogne allemande est perdue. Du wurtembergeois Moempelgard les drôles ont fait Montbéliard ! Et qui donc est maître en Flandre et en Brabant ? Dans le prussien Neuenburg, maintenant Neuchâtel ?..... Le monde est partagé, mais nous ?... Et pendant ce temps, l'étrave de nos vaisseaux sillonne toutes les mers, le commerce et l'industrie fleurissent ! La conscience allemande, la science allemande, les arts allemands !... Un vaisseau de guerre après l'autre est lancé sur les mers !... En grinçant des dents les officiers se tiennent devant leurs escadrons, leurs batteries, leurs compagnies ! Derrière eux un peuple de paysans nerveux !... Quand donc enfin ? Quand donc dira-t-on : Empereur allemand, roi de Bourgogne, duc de toute la Lorraine, prince de Neuchâtel, comte de Montbéliard, de Flandre et de Brabant... Quand donc enfin l'action remplacera-t-elle la hâblerie ?... Quand donc cessera la veulerie ?... Un printemps doit encore venir, un printemps clair et limpide ! Le printemps des races germaniques.... C'est à lui que je bois ! Empereur allemand, quand seras-tu roi de Bourgogne, duc de toute la Lorraine, prince de Neuchâtel, comte de Montbéliard, de Flandre et de Brabant ?

Ce roman, comme les brochures prétendues « scientifiques » de publicistes pangermanistes donne une idée à l'Europe de ce qu'elle deviendrait sous le joug de l'Allemagne impérialiste.

Marseille et la Guerre

Service du ravitaillement

Afin d'éviter l'encombrement et afin qu'il soit possible d'assurer en toute diligence l'expédition des affaires, le public ne sera désormais admis au bureau de ravitaillement (cabinet du préfet) que de 10 heures à midi et de 3 heures à 5 heures du soir.

Les allocations journalières

Les titulaires des certificats d'admission à l'allocation journalière prévue par la loi du 5 août 1914 seront payés lundi 7 septembre dans l'ordre suivant :

1er Canton : Du numéro 1.389 à 1.406 (6, rue de la République).

2e Canton : Lettre A à L numéro 1.406 à 1.429 (4, rue Clapier).

2e Canton : Lettre M à Z, numéro 929 à 937 (23, rue de la Darse).

3e Canton : Numéro 1.326 à 1.368 (68, boulevard des Dames).

4e Canton : Numéro 1.586 à 1.679 (68, boulevard des Dames).

5e Canton : Numéro 3.701 à 3.790 (8, rue Sainte-Claire).

6e Canton : Numéro 2.110 à 2.205 (8, rue Duguesclin).

7e Canton : Numéro 2.557 à 2.622 (17, rue du Coq).

8e Canton : Numéro 1.757 à 1.797 (12, boulevard Théodore-Thurner).

9e Canton : Numéro 1.500 à 1.975 (118, rue Paradis).

10e Canton. — Numéro 1.867 à 1.909 (74, rue Marengo).

11e Canton : Numéro 2.231 B à 2.296 (74, rue Marengo).

12e Canton. — Numéro 955 à 974 (17, rue du Coq).

La présentation des pièces d'identité (livret de famille, etc.) sera exigée comme précédemment.

Pour les engagements

Le *Journal Officiel* du 31 août fait connaître que les anciens sous-officiers, brigadiers ou caporaux dégagés de toute obligation militaire qui contracteront un engagement pour la durée de la guerre, pourront être admis avec le grade dont ils étaient titulaires au moment de leur radiation des contrôles.

Il est rappelé que les engagements pour la durée de la guerre sont reçus journellement.

Les Français et les étrangers désireux de s'engager doivent se présenter à la visite médicale qui a lieu tous les jours, de 8 heures à midi, à l'Ecole des ingénieurs, 72, rue Reinard.

Les ajournés des classes 1913 et 1914 dont l'état de santé le permet peuvent demander à comparaître devant la Commission de réforme en vue de leur incorporation.

La demande écrite doit être remise à la gendarmerie la plus voisine de la résidence.

Les intéressés seront convoqués devant la Commission de réforme aussitôt que l'ordre en aura été donné.

Les beaux gestes

La liste chaque jour devient plus longue et plus belle. Nous constations hier encore que les divers agents des administrations avaient sur leurs appointements fait la part qu'ils destinaient aux malheureux.

C'eût été mal connaître les agents de la police marseillaise que de croire qu'ils resteraient insensibles aux misères qui malheureusement se rencontrent dans notre cité. Déjà plusieurs d'entre eux, à l'arrivée des réfugiés et en attendant qu'on leur ait assigné un abri, les emmenaient, avec émotion, prendre chez eux leur premier repas. Hier, les agents ont fait plus encore. Sur l'initiative de MM. Filippi, président ; Blanc, secrétaire, et Soum, trésorier de l'Amicale, une souscription a été ouverte parmi les gardiens de la paix. En très peu de temps elle a produit la somme de *deux mille cinq cent quarante francs* qui a été remise hier à M. Vallette, secrétaire général de la Préfecture.

M. Vallette a vivement félicité les agents de la police de leur geste généreux qui apportera quelque soulagement aux infortunée familles qui souffrent des circonstances présentes.

Aux hôteliers et logeurs

De très nombreux réfugiés belges et français venus des régions touchées par l'invasion arrivent chaque jour à Marseille.

Beaucoup sont sans ressources, et pour ceux-là les pouvoirs publics, de concert avec l'initiative privée, s'occupent de trouver le gîte et la pitance. Les autres, qui disposent de quelques moyens, se logent dans les hôtels de notre ville en attendant que les événements leur permettent de retourner dans leur ville et dans leur maison.

Au moment où chacun à Marseille se multiplie pour accueillir ces infortunées victimes d'un sort odieux, au moment où des particuliers ouvrent leur maison, il appartient aux hôteliers marseillais qui sont sollicités pour la location de chambres de se montrer raisonnables et d'accorder à ces intéressants clients la plus large hospitalité, il y va de la réputation et de l'honneur de Marseille.

Faisant appel au patriotisme et aux sentiments d'humanité de nos hôteliers et logeurs nous sommes persuadé d'être entendu.

L'odyssée de huit Serbes

Au cours d'une tournée effectuée dans le quartier d'Endoume, des gardes civils découvraient, hier matin, dans une pinède des environs, huit individus exténués, mourant de faim et ne s'exprimant que fort difficilement en français. Après une série d'interrogations, les gardes civils virent qu'ils avaient affaire à des Serbes habitant la Belgique et qui, après être passés à Paris, avaient été dirigés sur Marseille, où ils comptaient s'embarquer pour rejoindre leur pays natal. Les rapatriés déclarèrent avoir passé la nuit dans la pinède où ils avaient été découverts, ajoutant qu'ils étaient dénués de tout. Immédiatement conduits dans un établissement voisin, où on leur donna aussitôt des vivres, les braves Serbes furent l'objet des soins les plus empressés. Ils comptent quitter notre ville aujourd'hui ou demain par le premier paquebot en partance.

Aux anciens militaires

Le ministre de la Guerre a fait appel aux officiers démissionnaires ou rayés des cadres ainsi qu'aux anciens sous-officiers ayant accompli au moins 10 ans de service dégagés de leur obligation militaire, pour encadrer les dépôts restant sur le territoire.

En conséquence, les anciens officiers et anciens sous-officiers qui désireraient être employés à l'instruction des dépôts sont invités à remettre leurs demandes au général commandant la subdivision de leur résidence, dans le plus bref délai possible.

Comité des volontaires italiens

Le Comité des volontaires italiens nous communique l'appel suivant qu'il adresse à ses compatriotes :

Italiani,

Nell'ora attuale ogni figlio d'Italia che si trovi in Francia ha il dovere di battersi per essa, per difendere la sua seconda patria.

Il ministero della Guerra francese ci ha fatto l'honore di costituirci in una legione esclusivamente di Italiani.

Mostriamocene degni.

Iscrivetevi a Marsiglia, 40, rue Paradis et 98, boulevard Saint-Jean, à la Capelette.

A Grenoble, chemin Bresson, à la Capuche.

D'autre part, nous recevons du même Comité la liste de souscription suivante :

Dernière liste, 582 fr. ; MM. Giuglard, 10 fr.; Giannotte, 2 fr. ; L. R. C., 2 fr. ; Gentili, de Digne, 153 fr. ; Mlles Malacrida, 5 fr. ; M. Malacrida, 5 fr. ; Société Union et Liberté, Saint-André, 27 fr. 25 ; Mansi, 5 fr. ; Mabritto, 50 fr. ; Mlle Dumaine, 5 fr. ; Ce Yost, 5 fr. ; J. Vaud, 10 fr. ; Antoine Cafiero, 2 fr. 50 ; Gallonette, 0.50 ; Mlle Giraud, 2 fr. ; Danieli Jean, 5 fr. ; V. Bernard, 20 fr. ; Bouchara, 1 fr. ; Grimaldi, 1 fr. ; Bruno, 0.50 ; B. B., pour l'écrasement des Alboches, 5 fr. ; Roseghini, 25 fr. ; J.-B. Moullet, 1 fr. ; Chopp-Mouches, 5 fr. ; Martelli, 5 fr. ; Albert et Roger Cafiero, 5 fr. ; Mme Floret, 1 fr. ; Simone et Louis Columeau, 1 fr. ; Mme S. Columeau, 5 fr. — Total à ce jour : 946 fr. 75.

Dons en nature : Rivoire et Carret, 175 kil. de pâtes ; Abrate et Chiaffrino, 100 kilos de pommes de terre ; Savonnerie la Vieille-Chapelle, 25 kilos savon ; Grossi et Orditi, 3 paires chaussures ; Paganelli, une damejeanne vin.

Indiquons enfin que le Comité des volontaires garibaldiens invite tous les Italiens qui veulent s'engager dans la légion garibaldienne à s'adresser au Comité, boulevard Bompard, 25, le matin de 9 h. à 11 h. et le soir de 3 h. à 6 h., tous les jours.

Dons et secours

Dans notre numéro d'hier nous avons mentionné qu'une somme de 249 fr. 80 avait été adressée par le maire de Marignane au préfet pour secours aux blessés militaires ; cette somme est le montant d'une souscription, dont voici le détail :

Lozat Xavier, maire, 5 fr.; Mme Lozat Xavier, 5 ; M. Cadenel Joseph, adjoint au maire et Mme, 25 ; Pellegrin Albin, secrétaire de la mairie, 2 ; Mme Pellegrin Albin, 2 ; Blanc Désiré, garde-champêtre, 2 ; Baudin Damasse, appariteur, 2 ; Ropion, receveur des contributions indirectes, 10 ; Collecte des employés de l'entreprise Chagnaud (canal de Marseille au Rhône), 62.40 ; Un Anonyme, 5 ; Isoard, receveur buraliste, 5 ; Ernest Paul, négociant, 25 ; Berjuin Auguste, 0.20 ; Tristani, instituteur public, 5 ; Une Dame anonyme, 5 ; Desplan, chef cantonnier, 1 ; Les Ouvriers de la fabrique de tomates (produits alimentaires), 2.20 ; Arnaud Félicien, retraité, 2 ; Paul Jean, 2 ; Olivier, bourrelier, 1 ; Bérard Joseph, dit Barrot, 1 ; Granet Paul, 1 ; Les Réunis, 10 ; Anonyme, 5 ; Anonyme, 2 ; Terras Louis, 1 ; Anonyme N. B., 1 ; B. L., 1 ; Mistral Siffrein, 1 ; Fagnol Emile, 1 ; Olive Adolphe, 2 ; Quatresol Paul, 2 ; M. C., 2 ; Jean T., 1 ; Knight René, 5 ; Hôtel Roux, anonyme, 20 ; Hôtel Roux, anonyme, 10 ; Bar Baudin, Lambert, matelassier, 1 ; Petit Gustave, 1 ; Baudin Elisée, 1 ; Cheilion Joseph, 0.50 ; Coulomb Hyppolite, 0.50 ; Mistral Justin, 0.50 ; C. Daumas, 0.50 ; Féraud Léonor, 0.50 ; Vincent Bérard, 1 ; F. Farine, 0.50 ; Pexiot Elie, 0.50 ; Kléber Aubert, 0.50 ; Adrien Baret, 0.50 ; Foglia Charles, 2 ; D. Castel, 0.50 ; Un Pot à Colle, 0.50 ; Reboul, tabacs, 2 ; Philippon Jules, 0.50 ; Baragis Baptistin, 1. — Total général : 249 fr. 80.

Fusillé par les Allemands comme son père en 1870

Paris, 6 Septembre.

L'hebdomadaire illustré hollandais *Het Leven*, publie une histoire particulièrement dramatique racontée à l'un de ses rédacteurs par une vieille femme en larmes :

L'histoire commence au moment de la guerre franco-allemande de 1870 et se rapporte à la famille d'un fermier nommé Hauff qui vivait alors en Alsace. Quand les Allemands envahirent l'Alsace, ils pillèrent la ferme de M. Hauff, le ruinant complètement. Fou de rage, Hauff tua deux des maraudeurs. Sur quoi, vingt Allemands se précipitèrent dans sa maison, le collèrent contre un mur et le fusillèrent. Quand sa femme, qui s'était évanouie, revint à elle, elle trouva son petit garçon pleurant sur le cadavre.

Mme Hauff émigra en Belgique et s'établit à Visé. Plus tard, son fils se maria et devint père de plusieurs filles et de deux garçons.

Quand les Allemands arrivèrent à Visé, il y a peu de jours, la vieille haine du fermier Hauff, avivée par les atrocités dont il fut le témoin, se réveilla irrésistiblement, et comme les envahisseurs voulaient entrer dans sa ferme, il en tua un. Vingt Allemands se précipitèrent sur lui, le prirent ainsi que ses deux fils, pourtant entièrement innocents, et les fusillèrent tous trois.

La vieille Mme Hauff s'enfuit à Maestricht avec ses petites filles, et c'est là qu'elle raconta sa douloureuse histoire.

Le sang des innocents retombera sur les bourreaux du kaiser, sur Guillaume II et sur toute l'Allemagne à jamais flétrie devant l'Humanité et l'Histoire !

Le roi d'Italie fait une chute de cheval

IL EST BLESSÉ TRES LEGEREMENT

Rome, 6 Septembre.

Le *Giornale d'Italia* et le *Messaggero* annoncent que le roi souffre d'une légère contusion à la jambe qu'il s'est faite par suite d'une chute de cheval, au cours d'une promenade. Le roi a, toutefois, reçu les ministres ce matin pour la signature des décrets. Il sera complètement guéri dans très peu de jours.

LE NOUVEAU PAPE

LA CEREMONIE DU COURONNEMENT

Rome, 6 Septembre.

Ce matin a eu lieu, à la chapelle Sixtine, le couronnement solennel du pape, en présence du corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, des membres de l'ordre militaire de Malte, de l'ordre du Saint-Sépulcre, de délégations des diocèses de Gênes, de Pegli, de Bologne et des frères et sœur de Benoit XV, réunis dans une tribune spéciale.

Le drapeau des suisses était arboré à la porte d'Airain et le drapeau papal avait été placé sur la façade des casernes des gendarmes et de la garde palatine. Tous les corps armés du Saint-Siège, en grand uniforme, rendaient les honneurs sur le passage du cortège imposant qui s'est formé dans les appartements du pape, et s'est rendu par la salle Clémentine, la première loge, la salle Ducale et la salle Regia, dans la chapelle Pauline.

Le pape a été très applaudi. Les clairons d'argent ont joué l'hymne papal. Dans le cortège, on remarquait les hauts dignitaires de la Cour papale, les patriarches, les archevêques, les évêques orientaux. Les aumôniers, en chape rouge, portaient la tiare sur un coussin et les mitres précieuses.

Le pape sur la « sedia gestatoria », entouré des flabelli portant le pluvial blanc et la mitre, étant arrivé à l'autel, le sous-diacre a mis le manipule au bras du pape, qui s'est assis, pendant que les cardinaux suburbicaires récitaient les prières du couronnement. Le pape a gravi alors l'autel et le cardinal-diacre lui a imposé le « pallium ». A ce moment, Benoit XV a reçu la dernière adoration des cardinaux, évêques et abbés, puis il a lu « l'introït », a entonné le « gloria » et a repris place sur son trône.

Le doyen du Sacré-Collège a récité le « pater » et le second cardinal-diacre a enlevé la mître que portait le pape. Le doyen de l'ordre des Diacres, le cardinal Della Volpe, a imposé la tiare à Benoit XV en prononçant la formule rituelle « accipe tiaram ». Le pape a donné la bénédiction apostolique.

La cérémonie s'est terminée après une heure de l'après-midi. Le pape, sur la « sedia gestatoria » est rentré dans ses appartements, au milieu des applaudissements des assistants.

APRES LE CONCLAVE

Rome, 6 Septembre.

Le *Corriere d'Italia* dit que les archevêques de Bordeaux, de Reims, de Paris et l'évêque de Montpellier quitteront Rome ce soir, à 9 heures, pour rentrer dans leurs diocèses.

BENOIT XV ET LA FRANCE

Paris, 6 Septembre.

Le *Bulletin des Armées de la République*, annonçant l'élection du pape, conclut en ces termes : « On conçoit que dans ces conditions l'élection de Mgr della Chiesa soit significative, elle sera accueillie en France avec infiniment de faveur, et on se plaît à voir, sous le nom de Benoît XV, sur le trône pontifical, le confident du grand ami de notre pays que fut le cardinal Rampolla. »

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

Notre offensive contre le mouvement tournant des Allemands

Amsterdam, 6 Septembre.

L'attaché militaire américain a envoyé à son gouvernement un long rapport sur les atrocités allemandes en Belgique.

Communiqué officiel

Bordeaux, 6 Septembre.

Communiqué officiel à la presse du 6 septembre 1914, 23 heures :

1. -- A notre aile gauche, nos armées ont repris contact dans de bonnes conditions, avec l'aile droite ennemie, sur les rives du Grand-Morin.

2. -- Sur notre centre et à droite (Lorraine et Vosges), on continue à se battre. Aucun changement n'est signalé.

3. -- A Paris, l'engagement qui s'est produit hier entre des éléments de la défense avancée et la flanc garde de l'aile droite allemande a pris aujourd'hui plus d'ampleur. Nous nous sommes avancés jusqu'à l'Ourcq, sans rencontrer une grande résistance. La situation des armées alliées paraît bonne dans son ensemble.

4. -- Maubeuge continue à résister héroïquement.

Un drapeau enlevé aux Allemands

Bordeaux, 6 Septembre.
(Communiqué officiel)

Dans un récent combat, deux militaires du 137e régiment d'infanterie, les soldats Broussard et Turcot, ont enlevé le drapeau du 28e régiment d'infanterie allemande, dont le colonel, au même moment, était fait prisonnier.

En récompense de ce brillant fait d'armes, le président de la République, sur la proposition du ministre de la Guerre, vient de signer un décret conférant la croix de la Légion d'honneur au drapeau du 137e régiment d'infanterie.

Le Japon nous enverrait des troupes

Rome, 6 Septembre.

Selon le " Giornale d'Italia " le Japon aurait commencé l'envoi de ses troupes en Europe.

Le fanion du 1er uhlans est à Grenoble

Grenoble, 6 Septembre.

Un nouveau convoi de 380 blessés de différentes armes est arrivé à Grenoble. La plupart sont peu grièvement atteints ; tous ont été évacués sur divers hôpitaux de la ville ; l'un d'entre eux, le sergent Ducasse, du 14e chasseurs alpins, blessé à l'épaule seulement, est sorti de la gare en arborant le fanion du 1er uhlans, pris par lui à l'ennemi à Sainte-Marie-aux-Mines.

La foule, très nombreuse, contenue par les agents, a, en le voyant, éclaté en applaudissements enthousiastes. Ce trophée, sur lequel sont épinglées trois médailles en argent, vient d'être exposé.

La Guerre coloniale

Les intrigues allemandes aux Philippines

Londres, 6 Septembre.

Le correspondant à Washington du *Morning Post* soulève la question de savoir si l'Allemagne, en poursuivant la mission qu'elle s'est octroyée d'imposer sa culture au monde, ne va pas chercher à engager les Etats-Unis dans une guerre sanglante aux îles Philippines.

Que l'Allemagne, dans son action désespérée, essaie d'amener la Turquie à la soutenir, cela n'a rien de surprenant pour les diplomates allemands.

Un traité, dit-il, a été fait ouvertement par les personnages officiels turcs du plus haut rang, convenant que si la Turquie part en guerre forcée de se défendre (c'est la phrase d'usage), elle déploiera la bannière verte et prêchera une croisade pour attirer sous son oriflamme tous les mahométans répandus à travers le monde, et les soulever furieusement contre les chrétiens partout où ils se trouvent dans les Indes, en Egypte et dans les Philippines.

Si, à la faveur des machinations allemandes, la population mahométane du monde recevait l'ordre de se jeter sur les chrétiens, il est évident que les Américains seraient aussi atteints que les Anglais. Il y a plusieurs centaines de mahométans dans les Philippines, des guerriers solides et cruels qui étaient en rébellion constante contre les Espagnols quand ils possédaient les îles et qui ont donné, depuis l'occupation, aux Etats-Unis, toutes les occasions de trouble.

Si, maintenant, on les pousse à la guerre contre leurs gouverneurs chrétiens, les Etats-Unis se trouveront en face d'une campagne longue et coûteuse pour enrayer la rébellion.

Un Croiseur autrichien coulé dans la mer Ionienne

Rome, 6 Septembre.

La « Tribuna » reçoit d'Ancône un télégramme annonçant qu'un croiseur autrichien aurait été coulé dans la mer Ionienne par une escadrille franco-anglaise, à la hauteur de Corfou.

On suppose, ajoute le correspondant, que c'est le même croiseur qui fut vu dans le voisinage de Brindisi.

Torpilleurs allemands coulés

Pétrograde, 6 Septembre.

Une dépêche de Tokio au « Novoïé Vrémia » annonce que le croiseur « Weland » a coulé plusieurs torpilleurs allemands.

Les victoires russes sur les Autrichiens

Pétrograde, 5 Septembre (officiel).

Des combats acharnés continuent sur le front Lublin-Kholn. Le dixième corps autrichien a fait une tentative pour enfoncer ce front, mais il a été repoussé violemment, et poursuivi. Les Russes ont fait 5.000 prisonniers.

En Galicie, trente locomotives et de nombreux vagons sont tombés entre les mains des Russes .La gare de Lemberg était encombrée de trains surchargés de munitions de guerre, de dynamite, de benzine et de médicaments. Les troupes russes se sont emparées de la gare avec une telle rapidité que l'ennemi a abandonné un train et trois automobiles qui étaient sur le point de partir.

Près de Zvolen, un aéroplane allemand a été abattu et les aviateurs faits prisoniners.

Les Monténégrins battent les Autrichiens en Herzégovine

Rome, 6 Septembre.

Le *Messagero* publie la dépêche suivante :

Cettigné, 6 Septembre.

Les troupes monténégrines, sous le commandement du général Voukotitch, ministre de la Guerre, ont battu les Autrichiens à Beljanitza, en Herzégovine. Elles se sont emparées de toutes les munitions, des vivres et du matériel de guerre. Les troupes autrichiennes ont laissé sur le terrain un grand nombre de morts et de blessés.

Le général Voukotitch a repoussé les Autrichiens vers Cianitza, où il est entré victorieusement. La ville a été trouvée en grande partie incendiée et pillée.

Des combats sanglants continuent. De grandes forces autrichiennes, supérieures à celles des Monténégrins, s'efforcent d'occuper Grahovo.

AVIS DE DECES

Mme Fleury Pocachard, née Mille ; M. Joannès Pocachard, inspecteur du Crédit Lyonnais à Lyon, et Mme Joannès Pocachard, née Guieu ; Mme Henri Lanteaume, née Pocachard, et M. Henri Lanteaume ; Mlle Marie-Louise Pocachard ; MM. Roger, Francis et Pierre Pocachard ; Mlles Simone et Paulette Lanteaume ; M. et Mme Simon Pocachard ; M. Georges Pocachard ; Mlle Hélène Pocachard ; M. Richard Michaud ; les familles Josserand, Guieu, Lanteaume et Michaud ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Fleury POCACHARD**, directeur de l'Agence du Crédit Lyonnais de Marseille, leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, allié et ami, pieusement décédé le 6 septembre 1914, dans sa 63e année, muni des Sacrements de l'Eglise, en sa villa de la Souvenance, traverse Croix-de-Fer, à Saint-Just. Les obsèques auront lieu demain mardi, à 8 heures 30 du matin. Des voitures stationneront au cours du Chapitre, à partir de 8 heures. — Pour la signature, s'adresser avenue du Prado, 33. — On ne reçoit pas.

M. et Mme Eugène Theureau, née Charreau (de Bordeaux) ; M. et Mme L.-L. Boell, née Charreau ; Mlles Madeleine et Yvonne Theureau ; MM. Robert et Max Theureau ; Mme veuve Saubestre, née Ulmer (de Boukanéfis-Oran) ; M. et Mme Alexis Saubestre ; Mlle Jeanne Saubestre ; MM. Georges et René Saubestre ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mme veuve CHARREAU**, née **ULMER**, leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et grand'tante, décédée le 6 septembre, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui lundi, 7 septembre, à 4 heures 30 du soir, 138, boulevard Chave. On ne reçoit ni fleurs ni couronnes.

NOTRE ARMEMENT ET LE LEUR

NOTRE FUSIL

D'un article publié dans le *Journal* par M. Reynaud, nous extrayons ce qui suit :

Dès à présent, nous sommes dûment et disons-le haut, glorieusement fixés quant à la supériorité de notre artillerie de campagne d'une part, et quant à l'irrésistible efficacité de nos combats à la baïonnette, d'autre part.

On n'a guère eu l'occasion de discuter encore au sujet de notre principal instrument de combat sur quoi repose, en grande partie, notre fortune et celle des peuples alliés pour la bonne cause : notre fusil d'infanterie, le brave vieux Lebel !...

Oui, vieux, on ne peut le nier, vingt-huit ans d'âge !... C'est même le plus vieux de tous, le doyen des fusils en usage dans les armées européennes. Est-ce à dire qu'il est le moins bon ? Que non pas, et nous l'allons bien voir.

D'abord, tout vieux qu'il est, le Lebel n'en constitue pas moins une arme des plus robustes, bien en main, pas trop lourd (4 kilos sans la baïonnette) et — ce qui a son importance — *familière à tous les nôtres, conscrits et vétérans.*

Et puis... il est singulièrement rajeuni par la grâce de sa nouvelle balle bi-ogivale, la fine et svelte balle D que créa, en 1904, le chef d'escadron d'artillerie Desaleux.

***

Pour le coup, l'antique Lebel qui — même muni, dès 1893, de la balle ogivale, dite M., alors en vogue — se trouvait quelque peu distancé par ses concurrents frais émoulus des *Waffenfabriks* d'Oberndorf, de Spandau et d'ailleurs, prit le pas sur la plupart des autres fusils de guerre, avec sa vitesse initiale passant de 630 à 700 mètres par seconde et sa portée augmentée de 40 % (4.500 mètres contre 3.200 mètres).

Mais aussitôt l'Allemand, vexé, envieux et... plein de mauvaises intentions, voulut reprendre le dessus. Sans délai, en moins d'un an (1905), il sortait sa balle S (2), copie éhontée de la nôtre, en tant que projectile pointu, mais assez différente de profil, de poids et surtout de matière. Car, tandis que notre balle D est pleine et tout en laiton, la balle allemande est à noyau de plomb mou, avec double enveloppe de cuivre et d'acier nickelé (avantages et inconvénients réciproques).

Les calibres des deux rivaux étant sensiblement les mêmes (8 millimètres pour le Lebel et 7 millimètres 9 pour le Mauser mod. 1898), les qualités balistiques correspondantes se serrent d'assez près. Comme vitesse initiale, la balle S est supérieure (860 m.) à cause de son faible poids relatif (10 gr. contre 12.8 gr. pour la balle D). Mais, en raison même de ce poids trop faible, elle conserve mal sa vitesse, de sorte que, pratiquement, la supériorité de la S, au point de vue *rasance*, n'est réelle que pour les distances de tir comprises entre 600 et 800 mètres. Pour les distances inférieures à 400 mètres, il y a égalité. Pour les distances supérieures à 800 mètres, notre balle D l'emporte franchement et *de beaucoup.*

***

Un mot maintenant concernant la valeur du fusil allemand réglementaire. De création relativement récente (1898), soit de douze ans plus jeune que le nôtre, toute sa supériorité sur celui-ci réside dans le mode de chargement. Au lieu du chargement un peu lent par magasin tubulaire annexé au canon du Lebel transformé (1893), le Mauser actuel recourt à un système plus pratique de lame-chargeur. Mais assez vifs et débrouillards sont nos hommes pour obvier à un inconvénient d'ordre secondaire. Ajoutons d'ailleurs que si les troupes allemandes de première ligne sont munies du fusil dernier modèle, il n'en est pas de même pour tout ou partie des troupes de réserve. En tout cas, il est avéré que, en ce qui concerne la plupart des classes de la landwehr (leur territoriale), elles ne sont nanties que du Mauser vieux modèle (1888), lequel est réputé comme arme absolument défectueuse à tous points de vue.

Conclusion. — Malgré son âge, notre fusil, en somme, vaut pratiquement *le leur* (leur meilleur) et si, maintenant, on fait intervenir — toujours avec stricte impartialité — ces deux facteurs éminemment décisifs : la valeur individuelle du tireur et la valeur morale du combattant, nous pouvons conclure hardiment que ce côté-là l'horizon n'a rien non plus qui puisse nous inquiéter, bien au contraire.

NOS EXPLOSIFS

On a loué avec raison la supériorité balistique de notre matériel d'artillerie. Ses effets sont tels qu'un officier allemand prisonnier a pu dire : « Ce n'est pas un canon de guerre que vous possédez, c'est un canon de boucherie ! »

Il est juste de reconnaître la part qui revient, dans cette perfection de l'effet final, à l'auxiliaire indispensable du canon : l'explosif.

Une pièce d'artillerie doit lancer au loin un projectile dont l'éclatement produit les effets destructeurs cherchés. Il faut pour cela employer deux explosifs différents : l'un, constituant la gargousse, sera un explosif de propulsion développant, par sa brusque décomposition, une quantité de gaz énorme comprimée entre l'obus et le fond de la pièce. Cette masse gazeuse porte son effort sur le point mobile, l'obus, et le chasse violemment hors de la pièce.

L'autre explosif, celui qui, par sa décomposition, mettra en pièces la ceinture d'acier qui l'enferme, sera un explosif brisant, dégageant moins de gaz que l'autre, mais une quantité de chaleur et, par conséquent, d'énergie bien plus considérable.

***

Deux parties bien distinctes composent donc le projectile : l'obus proprement dit et la gargousse.

L'obus est garni avec de la mélinite. La mélinite n'est autre que l'acide picrique fondu, ce corps d'un jaune magnifique qu'on emploie en solution contre les brûlures — action paradoxale — et qui teint en jaune, d'une façon ineffaçable, tous les linges qui en sont touchés. Chimiquement, c'est une combinaison de phénol et d'acide azotique. On la remplace depuis quelques années, par un composé très voisin, fondant mieux : la cresyline.

La gargousse, elle, est faite de poudre B, la fameuse poudre qui a tant fait verser d'encre. C'est du fulmi-coton pur, c'est-à-dire de la cellulose ayant subi l'action de l'acide nitrique. Bien préparée, c'est la meilleure poudre du monde. Elle vient de le prouver.

On se rend facilement compte en effet que de la constance d'effet produit par l'inflamation de la gargousse, dépend la constance des distances atteintes par les obus et en conséquence, la précision du tir.

La poudre B se présente sous forme de petites lames semblables aux morceaux de colle plats dont se servent les couturières. Ces morceaux sont réunis en un petit fagot — comme les margotins — et enveloppés dans une étoffe légère aussi complètement volatilisable que possible.

L'obus, aussi bien que la gargousse, n'exploseraient pas seuls par le choc. Il faut un détonateur et, entre le détonateur et l'explosif, un intermédiaire encore, s'enflammant facilement et provoquant la déflagration totale. L'ensemble du système se nomme un relais.

Pour la gargousse, le relais est composé d'une amorce de fulminate de mercure et la mélinite en poudre excessivement fine.

Les effets de l'obus à mélinite sont énormes, en pleine terre un trou immense se creuse. Le béton est presque toujours enfoncé. Seul, l'acier en forme arrondie résiste.

***

Les expériences faites en 1886 à la Malmaison, ont été décisives. A cet égard, c'est à leur suite que le général Brialmont a fait édifier les forts de Liège, Namur et Anvers. On sait comment ils ont résisté.

L'armée russe a calqué exactement ses explosifs sur les nôtres. Ils sont fabriqués selon les mêmes formules et utilisés exactement de la même façon.

L'armée anglaise a adopté des explosifs un peu différents. L'explosif brisant est toujours la mélinite ou un corps très voisin, mais l'explosif des gargousse est constitué moitié de nitro-cellulose, moitié de nitro-glycérine. Cet explosif est plus vif que le nôtre, il permet peut-être des portées plus longues, mais beaucoup moins constantes. En résumé, tir portant plus loin, mais moins précis.

Les Allemands, eux, ont fait preuve d'éclectisme. Leurs grosses pièces, canons de siège, artillerie de marine, obusiers, sont chargés avec l'explosif mixte des Anglais. Leur matériel de campagne avec de la nitro-cellulose pure voisine de notre poudre B ; mais ne la valant certainement pas.

Carte des opérations à la frontière russo-allemande

Pour combattre il faut manger

Le *Bulletin des Armées de la République* paru hier publie l'article suivant :

Une guerre rapide et courte, un coup d'assommoir sur la France, un coup de boutoir contre la Russie ; en tout, quelques semaines, deux mois au plus d'hostilités : tel était le plan de l'état-major allemand, non seulement pour des raisons stratégiques, mais bien plus encore pour des nécessités vitales.

Pour combattre, il faut manger ; pour combattre longtemps, il faudrait avoir de quoi nourrir non seulement les armées, mais encore le peuple allemand, qui compte aujourd'hui 68 millions de bouches.

En 1870, l'Allemagne n'était guère occupée que d'agriculture et produisait tout ce qu'elle pouvait consommer, et au delà : elle était un des marchés où l'Angleterre industrielle achetait quotidiennement une part de sa nourriture.

En 1914, l'Allemagne est une grande usine ; au recensement de 1907, elle ne comptait, sur 62 millions de travailleurs, que 10 millions d'hommes occupés au travail de la terre.

Il a donc fallu que, depuis vingt ans, l'Allemagne achetât au dehors d'énormes quantités de vivres. Voici quelques chiffres officiels qui en diront plus que vingt pages de commentaires.

En millions de marks (le mark vaut 1 fr. 25), l'Allemagne a acheté et consommé (je défalque les réexpéditions) :

	1903	1908	1912
Blé	228	307	332
Orge	164	255	444
Autres céréales	153	56	51
Viandes	114	95	97
Total	659	713	924

On voit la progression continue. A l'heure actuelle, l'Allemagne devrait acheter au dehors, pour sa consommation personnelle, quotidienne, 3 millions de francs de vivres indispensables par jour.

La *Gazette de Francfort* reconnaît que tous les arrivages sont coupés et par terre et par mer. On dit qu'avant la guerre le gouvernement et le grand commerce auraient pris quelques précautions et que l'empire aurait acheté d'avance trois mois de vivres. C'est une affirmation vraisemblable, mais non certaine ; admettons-la.

Mais il ne faut pas raisonner d'un empire encerclé, comme d'une ville assiégée. Dans une ville, trois mois de vivres peuvent être réunis dans des magasins sous le contrôle de l'autorité qui, rationnant chacun et distribuant au jour le jour, empêche le gaspillage, le luxe et l'accaparement. Allez donc faire la même besogne sur un empire tout entier, dont les grandes villes et les classes enrichies ont pris l'habitude des énormes repas plantureux, ostentatoires ; allez donc mettre à la raison 65 millions de bouches réparties sur 540.000 kilomètres carrés ! Toute l'armée allemande, occupée à cette seule besogne, n'y suffirait pas. La *Gazette de Francfort* fait déjà appel au patriotisme de tous pour que les classes riches sacrifient de leur bien-être et de leurs commodités au salut de l'empire. Nous sommes au trentième jour de la mobilisation... Que sera-ce dans quelques semaines ? — V. B.

Contre la Camelote allemande

Les défauts de notre race sont presque des qualités ; mais ils nous sont infiniment préjudiciables. Parlons-en, au moment même où s'affirme cette belle imprudence d'aller en avant quand même et malgré tout : c'est quelquefois ainsi que les héros perdent les batailles.

Heureusement, l'expérience nous a mis en garde contre cet entraînement qui tient à notre race et nous ne voulons rien compromettre parce que nous voulons vaincre.

Mais *après ?* car, tôt ou tard, la guerre sera finie ; tôt ou tard, nous nous retrouverons en face des difficultés de la vie ; en face des problèmes économiques dont nous avons le grand tort de faire peu de cas.

Les marchands achèteront, puisqu'il faut qu'ils vendent, et l'Allemand reparaîtra, déguisé en voyageur de commerce, souple, artificieux, si coulant sur l'article.

Son complet veston abritera tout de même un soldat, qui travaillera quarante-quatre années s'il le faut pour attendre son heure, à moins que la Prusse n'ait été détruite par l'excès même de sa barbarie.

Et, sans que nous tenions compte de l'impôt que supporte sous toutes les formes, l'industriel français, l'Allemand se fera des clients : il empoisonnera de sa camelote tous nos bazars et nombre de nos grands magasins.

Il livrera à bas prix cette camelote reproduisant, fort exactement en apparence, nos plus heureux modèles et il y aura des acheteurs pour s'arranger les plus vilains jouets pour épargner deux sous sur tel ou tel article.

Mieux vaut cent fois acheter un jouet de moins et l'acheter de fabrication française.

Ce n'est pas une grande peine que de regarder ce que le bébé porte d'écrit dans le dos ou ailleurs ! Ce n'est pas une grosse difficulté que de vérifier l'étiquette d'une bobine de fil, celle d'un tapis, d'un objet d'art, etc., etc... et de dire : Je veux, j'exige l'article français ! Je ne veux pas d'une maroquinerie viennoise, d'une pipe autrichienne, d'une faïence d'Outre-Rhin.

Je veux encourager l'article français, le pneu français, le jouet français ; je veux que mon pays, non seulement conserve sa réputation partout établie de fabriquer supérieurement, avec le goût le plus délicat ; mais aussi qu'il tire le plus grand profit de ses industries, si humbles, si minimes soient-elles.

J'achèterai aux Français l'article français : je repousserai la fabrication tudesque d'où qu'elle arrive, de Vienne ou de Berlin. Je dirai comme il faut dire : *France d'abord !* Place à ses alliés ; et, l'Allemagne, dehors !

UNE MARSEILLAISE

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

6e Canton. — Le Comité de secours Chartreux-Blancarde Nord 6e canton, boulevard de Roux, 12, adresse ses plus vifs remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu s'inscrire sur les listes de souscription qui leur ont été présentées et les informe qu'elles restent affichées au Comité.

Les membres du Comité ainsi que les personnes qui détiennent encore de ces listes sont priés d'en verser le montant à M. Milhavet, trésorier, avant mardi soir 8 du courant.

Comité de vigilance et de bienfaisance de la Blancarde Sud (415, boulevard Boisson). — Le Comité, dans son assemblée générale du 4 du courant, a voté des remerciements et des félicitations à M. le docteur Duchamp, du boulevard de la Blancarde, et à M. le pharmacien Dejean, boulevard Chave, 123, pour le précieux et désintéressé concours qu'ils prêtent au Comité.

Il est en outre voté des remerciements à tous les généreux donateurs et il est fait un pressant appel à tous les gens de cœur qui voudraient aider le Comité dans l'œuvre si patriotique et si humanitaire entreprise. Les adhésions sont reçues tous les jours au siège, mardi à 8 heures 30 assemblée de tous les membres et des habitants du secteur.

Sommes reçues à ce jour, 2e liste, liste n. 21 : M. Plaisance, campagne Hopkinson, 20 fr. ; liste n. 30, M. Alexis, conseiller général, 38 fr. ; M. Balcour, boulevard Chave, 316, 10 fr. ; Anonyme, boulevard Chave, 20 fr. ; liste n. 32, M. le curé Lanteaume, 14 fr. ; liste n. 15 et 16, M. Méry Georges, 80 fr. 50 ; listes n. 8, 9, 10, 34, MM. Méry et Issartier, 306 fr. 50 ; liste n. 28, M. German, piqueur à la voirie, 12 fr. ; liste n. 1, M. Andravi, 10 fr. ; M. Constant, boulevard Boisson, 37, 10 fr. ; liste n. 35, M. Gamet, gare de la Blancarde, 11 fr. 30 ; liste n. 33, MM. Lan et Piétra, bar des Deux-Platanes, 115, boulevard Boisson, 48 fr. 50. Total de la 2e liste, 580 fr. 80. Total de la 1re liste, 959 fr. 70. Total à ce jour, 1.540 fr. 50.

Les Chante-Clair (50, rue Belle-de-Mai). — Le groupe qui, dans sa séance du 9 août, s'est transformé en ouvroir, remercie sincèrement les nombreuses personnes qui ont bien voulu lui faire parvenir du linge ou tous autres objets pouvant servir dans nos hôpitaux ; ses remerciements vont aussi aux dames et demoiselles du groupe, qui se sont chargées de la confection de la charpie et des bandes. La Commission avise les personnes qui auraient des dons à lui faire parvenir qu'une permanence est établie au siège du groupe.

En gare de Moulins

Un de nos collaborateurs s'entretient avec un groupe de soldats marseillais blessés.

Moulin, 6 Septembre.

Aux alentours de cette gare, d'ordinaire si calme et si tranquille, depuis un mois, c'est un va-et-vient continuel.

D'abord, c'étaient les régiments, les réservistes, les canons, le matériel, puis les émigrants, ensuite les blessés, les prisonniers, les machines belges, les réfugiés.

Assis devant un café, j'aperçois trois soldats du 112e, je m'avance vers eux, l'œil vif, le teint bronzé, l'air bon enfant et décidé ; ça ne pouvait être que des Marseillais.

— Pourriez-vous, leur dis-je, me donner des nouvelles d'un de mes amis, un commandant de votre régiment ?

— Bien volontiers, me répondirent-ils, et dès que je leur eus dit le nom, ils me dirent aussitôt : c'est notre commandant, il a été blessé au même combat que nous par deux balles, l'une l'a atteint au cou et l'autre au bras. Du reste, nos deux commandants ont été blessés dans la même bataille.

Se ressaisissant, mes compagnons de quelques instants me dirent : « Mais vous êtes Marseillais, et nous aussi ! » En effet, deux étaient d'une de nos banlieues les plus populeuses de Marseille, le troisième du centre de la ville, tous trois étaient réservistes de la classe 1908.

J'avais sur moi des cartes postales de l'Estaque que je venais de recevoir d'un ami, ils furent heureux de revoir nos beaux rivages, mais ce qui leur fit plus de plaisir encore, ce sont deux numéros du *Petit Provençal*, que j'avais dans ma poche et que je m'empressais de leur remettre avec d'autres journaux.

Ils revenaient d'un hôpital temporaire d'Orléans pour rejoindre à Toulon le dépôt de leur régiment.

La conversation amicale ne tarda pas à rouler sur les événements auxquels ils avaient assisté, sur les bruits qui coururent sur les régiments du XVe corps et c'est avec la véritable satisfaction du Marseillais qui oublie son mal et ses peines qu'ils apprirent que le *Petit Provençal* et tous les journaux de Marseille les avaient défendus comme ils le méritaient.

Mais l'heure du départ approchait ; après nous être arrêtés encore un instant au buffet, j'accompagnai mes trois Marseillais blessés jusqu'au vagon. Au plus éclopé, je portais le sac, le fusil et le ceinturon.

Et quand la locomotive donna son dernier coup de sifflet et que ce train interminable de soldats et de réfugiés s'ébranla, nos amis, enchantés de la trop courte et si imprévue réception que venait de leur faire un collaborateur du *Petit Provençal* au cœur du pays bourbonnais, ils agitèrent leur mouchoir en criant : « On vous rendra tout ça à Marseille, et c'est au cabanon, autour de la bouillabaisse traditionnelle, qu'on vous racontera les exploits que nous avons accomplis ! » — R. Z.

Chronique d'Aix

Au Lycée de Jeunes Filles. — De nombreuses dames et jeunes filles remplissent tous les jours le grand ouvroir de la place des Prêcheurs. Sous la haute direction de Mme la directrice dont le dévouement est bien connu, des doigts agiles confectionnent une foule d'objets en lingerie, qui sont remis à l'hôpital de l'Union des Femmes de France, pour nos soldats blessés.

Trouvaille. — M. Barbaroux, rue Papassaudi, 17, tient un porte-monnaie trouvé par lui, à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Comité central de secours. — Deuxième liste de souscription (suite) : MM. Richard, boulanger, 3 fr. ; Vadrier, 2 fr. ; Roubaud, 5 fr. ; Germano, 5 fr. ; Gueyfard, 1 fr. ; Sudan, 2 fr. ; Rabany, 1 fr. ; Rouvis, 1 fr. ; Limberton, 1 fr. ; Michelon, 1 fr. ; Vial, 0 50 ; Rigaud, 2 fr. ; Fabre, 2 fr. ; Curet, 5 fr. ; Roure, 5 fr. ; Suffren, 5 fr. ; Cheylan, 2 fr. ; André, 1 fr. ; Mille, 1 fr. Total de la 2e liste, 1.967 fr. 50. Total général à ce jour : 7.777 fr. 25.

Accident. — Hier matin, le tramway partant d'Aix à 6 heures, arrivait à l'octroi de la route de Marseille, lorsqu'un voyageur qui se trouvait sur le marchepied, vint heurter le poteau où s'appuient les chaînes qui ferment l'octroi pendant la nuit. Un employé de la Compagnie, M. Guidini, voyant le danger couru par le voyageur, se précipita et le poussa à l'intérieur de la voiture. Mais il fut lui-même victime de son dévouement, car le poteau lui fit une grave blessure à l'œil. Nous espérons que les autorités compétentes voudront bien faire déplacer le poteau qui risque de causer de nouveaux accidents par ce temps de grande affluence sur les tramways.

AVIS A NOS DÉPOSITAIRES

La carte de l'Alsace-Lorraine avec les frontières de l'Est, tirée en couleurs, complétant celle déjà publiée par L. Achard, 13, rue Haxo, est en vente dans les librairies et kiosques, au prix de 0 fr. 50. Avec celle de Belgique et du Luxembourg, grâce à l'échelle au 1/600.000e établie avec une exactitude rigoureuse, elle permet de suivre les mouvements de troupes sur tout le front. Prix spéciaux pour les dépositaires du *Petit Provençal*. Adresser les demandes à M. L. Achard, 13, rue Haxo.

Canal de Panama

Sur la demande de nombreux lecteurs, nous publions ci-dessous la liste du tirage du Canal de Panama du 17 août dernier, que nous n'avions pu donner jusqu'à présent.

CANAL DE PANAMA. — 155e tirage

Le numéro 1.649.207 gagne **500.000 francs.**
Le numéro 1.592.159 gagne **100.000 francs.**
Le numéro 395.626 gagne **10.000 francs.**
Le numéro 1.319.688 gagne **5.000 francs.**

Les cinq numéros suivants gagnent chacun **2.000 francs :**

1.191.146	610.490	829.487	1.344.293	404.110

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun **1.000 francs :**

16.195	25.847	26.387	67.412	82.268
106.404	118.646	122.813	133.117	136.911
149.621	154.025	154.837	158.572	161.184
257.798	267.254	348.440	354.005	419.432
495.090	631.781	707.988	810.203	814.619
832.538	836.091	842.564	845.171	1.127.902
1.202.328	1.229.429	1.315.407	1.316.476	1.393.030
1.408.754	1.557.830	1.598.054	1.598.531	1.628.225
1.640.658	1.651.873	1.823.800	1.833.510	1.926.145
1.935.051	1.944.800	1.954.998	1.970.964	1.988.591

Les deux cents numéros suivants sont remboursables à **400 francs :**

9.332	14.180	55.147	56.102	69.026
71.004	81.606	98.552	100.863	112.852
116.094	120.287	120.786	141.797	158.181
160.456	175.149	191.114	212.702	224.119
227.927	242.466	243.211	253.511	255.379
260.775	273.582	278.533	281.764	306.105
331.168	333.998	337.652	341.151	350.554
368.138	384.359	389.785	390.383	395.819
406.139	417.004	428.379	429.698	434.515
445.921	471.977	485.760	488.764	1.989.415
504.977	508.968	509.333	526.868	535.655
551.587	580.626	590.650	591.215	604.224
605.826	610.157	611.059	641.216	647.864
649.620	650.080	669.013	669.495	673.572
681.943	687.999	702.088	712.852	715.576
732.976	735.824	737.319	747.261	748.597
776.387	777.603	782.920	797.033	801.649
804.302	805.903	809.200	810.101	827.507
835.390	838.887	873.743	906.660	913.266
929.990	948.014	951.141	976.661	981.989
986.753	988.814	991.980	1.002.782	1.003.264
1.005.596	1.008.426	1.017.757	1.032.413	1.035.872
1.042.986	1.075.075	1.086.097	1.036.472	1.088.386
1.090.187	1.104.245	1.115.042	1.131.982	1.137.933
1.140.908	1.149.237	1.156.075	1.169.119	1.171.986
1.181.514	1.185.175	1.244.050	1.246.814	1.248.[illegible]
1.259.301	1.286.463	1.298.563	1.316.328	1.319.332
1.323.203	1.324.164	1.332.366	1.353.113	1.354.279
1.365.136	1.379.994	1.381.714	1.391.421	1.394.451
1.396.478	1.403.784	1.413.470	1.417.113	1.438.955
1.457.645	1.464.901	1.467.113	1.503.866	1.506.907
1.524.668	1.538.318	1.539.419	1.566.572	1.571.097
1.577.450	1.582.857	1.596.409	1.609.264	1.622.523
1.638.947	1.644.452	1.656.173	1.656.477	1.667.990
1.713.726	1.728.351	1.738.585	1.755.587	1.764.689
1.773.503	1.776.932	1.778.978	1.780.566	1.785.243
1.786.961	1.793.942	1.794.134	1.794.528	1.819.526
1.842.511	1.854.160	1.888.694	1.894.407	1.896.427
1.903.799	1.905.043	1.911.716	1.929.298	1.935.178
1.939.914	1.945.367	1.954.304	1.954.451	1.970.127

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE : 42 fr.

A l'Inouï Tailleur — MARSEILLE — Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en GROS et DÉTAIL

AU GRAND St-MICHEL

40, rue des Minimes

Gd HOTEL DU GLOBE RUE COLBERT (en face les Postes). *Prix modérés*

Publications de Mariage du 5 Septembre

Sinapi Giovanni, journalier, et Agresti Livinia. — Galloni Mario, boulanger, et Aperlo Clotilde. — Arnaud Louis, coiffeur, et Moulard Léonie. — Giordano Leonardo, maçon, et Marchisio Mathilde. — Daniel Jean, retraité, et Pierotti Lucie. — Chabran Louis, journalier, et Rossi Louise. — Leydet Paul, agriculteur, et Audibert Virginie. — Cros Barthélemy, camionneur, et Pinstron Maria. — Durandeu Joseph, camionneur, et Guis Fanny. — Imbert Edouard, employé, et Gros Julie. — Piana Jean, tailleur de pierre, et Dubourdieu Marguerite. — Laucci Mario, limonadier, et Natta Marie. — Osmanville Marius, charretier et Brun Antoinette. — Pitorino Virgile, scaphandrier, et Rossi Toussainte. — Ydoux Fernand, électricien, et Garonne Louise. — Roubaud Jules, mécanicien, et Espanet Marie. — Sénès Arcade, marchand, et Mossé Esther. — Petit Henri, tonnelier, et Burgiffer Olympe. — Cacciuttolo Janvier, journalier, et Migliaccio Antoinette. — Sardine Louis, journalier, et Carrione Marie. — Chaubet Marius, cordonnier, et Pierron Marie. — Mermet Henri, employé, et Campodonico Marie. — Gudenian Badrik, négociant, et Bagnoli Marie. — Petone Auguste, ajusteur, et Vendasi Marie. — Calvini Jean, cocher, et Far Marie. — Spenle Jean, professeur, et Guggenheim Marguerite. — Courdeau Elzéard, employé, et Piana Rose.

Tribune du Travail

On demande des ouvriers cordonniers pour les chaussures fortes, 16, rue Gilbert.

Grands Bains de Mer Monnier

PLAGE DU PRADO

Etablissement de premier ordre — Confort — Hygiène — Propreté absolue

RENDEZ-VOUS DES FAMILLES ET DE LA BELLE SOCIÉTÉ

RESTAURANT RÉPUTÉ — CONSOMMATIONS DE MARQUES

Superbe Terrasse sur la Mer — Téléph. 27-08

ABONNÉS ET LECTEURS

Qui demandez UN EMPLOI

Qui cherchez DES OUVRIERS, EMPLOYÉS ou REPRESENTANTS, DES COUTURIÈRES, LINGÈRES, MODISTES, BONNES ou CUISINIÈRES

Qui voulez offrir ou prendre en location DES APPARTEMENTS, CHAMBRES, LOCAUX, VILLAS

Qui cherchez ou offrez de bonnes PENSIONS de FAMILLE

Qui voulez acheter ou vendre un OBJET D'OCCASION

Essayez et Lisez nos

ANNONCES ÉCONOMIQUES "CLASSÉES"

du MARDI et du VENDREDI

AUX RUBRIQUES : Demandes d'Emplois, Offres d'Emplois, Leçons, Cours et Institutions, Locations, Propriétés, Fonds de Commerce et Industries, Capitaux, Occasions, Animaux, Perdus et Trouvés, Mariages, Avis Divers, Petite Correspondance.

Prix : 0 fr. 50 la ligne

Minimum de chaque insertion : 2 lignes, 1 franc

La ligne comprend 40 lettres ou signes. Les annonces portant l'adresse « bureau du journal » ne sont pas acceptées. Les textes doivent nous parvenir la veille de l'insertion, avant 5 heures.

AUX MÈRES DE FAMILLE

Pendant la durée de la guerre la **Fécule Gidet** pour l'alimentation de l'enfance sera vendue à toutes les mères de famille à raison de **0.60** la boîte de 300 grammes.

Pharmacie Dianoux, Grand Chemin d'Aix, 30

606 et le néo-606 pour la guérison de la **Syphilis** sont appliqués à l'**Institut Sérothérapique de France, 56, allées de Meilhan, Analyse du Sang, Voies Urinaires, Electrolyse.** Cons. de 10 à midi et de 3 à 7 h. Dim. de 10 à mid.

Entreprise de Nettoyage

LA PHOCÉENNE

23-25, Rue de la Palud, 23-25

EN VENTE : 9, RUE HAXO ET EN LIBRAIRIE

PLAN DE LA VILLE DE MARSEILLE

A l'Echelle de 1 à 10.000

(Les Vieux Quartiers développés à l'Echelle de 1 à 5.000)

Edité par

La Société Anonyme de l'Indicateur Marseillais (Pierre Blanc Père)

PRIX : 2 fr. 50 l'exemplaire papier

4 fr. 50 l'exemplaire sur toile (format Pochette)

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909, *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3), que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.**

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

VIEUX JOURNAUX

Pour Pliage et Emballage

A VENDRE

S'adresser Bureau du Journal

EAU de TABLE des ARTHRITIQUES

SOURCE LITHINÉE

SAN-SALVADOUR (VAR)

GUÉRIT : Goutte, Obésité, Diabète, Rhumatisme, Artério-sclérose, Lithiases rénale & hépatique

Se trouve dans tous les dépôts de la COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY, Marchands d'eaux et Pharmaciens

Le VIN DE VIANDE AUBERT

Viande de bœuf, phosphate, quinquina donne FORCE, ÉNERGIE, SANTÉ

aux Anémiques, Convalescents, Déprimés, Affaiblis

La bout. 4.50, la ½ bout. 2.50, Franco gare par 4 bouteilles.

Pharmacie Castel-Chabre, Toulon

S.G.T.

25, QUAI DU CANAL — MARSEILLE

VENTE — TENTES DE TOUS SYSTÈMES — LOCATION

pour MAGASINS, VILLAS, JARDINS, TOURISME & CAMPEMENT

MORCELLEMENT D'UNE PARTIE DE LA **COLLINE GRANDVAL** (propriété Pessailhan), située derrière l'église de Mazargues, au milieu des pins, panorama superbe, vue sur la mer, à 10 minutes du tramway (terminus). 1 fr. 50 le mètre. S'adresser c. Lieutaud, 118, au 1er. Facil. de paiement.

NATURALISATION p. AVOCAT-CONSEIL 14, rue Paradis.

MAISTRE

Place Préfecture, 1

son personnel n'étant pas encore tout mobilisé, se charge comme par le passé de tous travaux d'enseignes, d'écriteaux, etc., etc.

Téléphone 58-07

Appartements Meublés

CHAMBRES & CUISINES

46, rue Fortia

Terrain à bâtir

à vendre en totalité ou à lots 600 mètres carrés de terrain, environs de la gare du Prado, 32 mèt de façade, sur b. Gilly, 14 S'a. Vistorb b. Journal

CHEVAL sage à vendre, voiture, camion. S'ad. 10, rue des Cyprès.

Mme YRAM donne bons conseils et réussite en tout. r. d'Aubagne, 26, 1er.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie

A VENDRE mobilier complet, 75 rue Sénac.

AVIS M. Ricchieri, maçon, à Saint-Raphaël, avise le public que son fils Frédéric ayant quitté le domicile paternel, il ne répond pas des dettes que celui-ci pourra contracter.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du *Petit Provençal*, rue de la Darse, 75.